Matières à penser

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée

Mémoire de master
Architecture du zéro déchet
Janvier 2010

Directrice de mémoire
Sophie Brindel-Beth

L'avenir de la ruine dans les villes

Laisser-faire . Faire-avec . Temps . Regard

Bernard Viret

Bernard Viret

Mémoire de master
Matières à penser
Architecture du zéro déchet
Janvier 2010

Directrice de mémoire
Sophie Brindel-Beth

La ruine, un processus

. Les délaissés dans la ville. Des déchets ? 9

1.1 « De la ruine à la rouille », perception et temporalité 9
1.2 Les délaissés ne sont pas abandonnés 13
1.2.1 Les délaissés, des réserves naturelles 13
1.2.2 Les délaissés, des lieux de vie 19

2. *Laisser-faire* et *faire-avec*, deux attitudes face à la réalité 27

2.1 *Laisser faire*, attente et diversité 27
2.1.1 Le Tiers-Paysage, l'abandon favorable 29
2.1.2 L'île Derborence, manifeste du *laisser-faire* 31
2.1.3 Les dangers des délaissés 34
2.1.4 Petite Ceinture, des qualités insuffisantes 37
2.1.5 Laisser disparaitre. Une possibilité ? 41

2.2 *Faire-avec*, une transformation attentive 43
2.2.1 L'attention à l'existant, une démarche contre la *tabula rasa* 45
2.2.2 Le diagnostic, la compréhension de l'existant au service de la transformation 46
2.2.3 Le temps de l'anticipation 51

Temps . Regard

Bibliographie

Résumé

La ruine, en tant que processus destructeur, symbolise la décrépitude et la déperdition. Dans la ville contemporaine, elle est incarnée par les délaissés. Bien qu'ils soient souvent considérés comme inutiles et inoccupés, les délaissés assurent des fonctions essentielles pour la ville. Ils constituent une réserve de diversité biologique et un refuge pour les activités marginales. Afin de valoriser ces lieux, deux attitudes sont possibles : *laisser-faire* et *faire-avec*. La première consiste à reconnaitre la richesse du délaissé, à ne pas entraver les usages spontanés et à confier au temps le devenir du lieu. Toutefois, l'indétermination et l'improductivité apparentes sont mal acceptées dans la ville structurée et fonctionnelle. Il est cependant possible de donner une fonction conventionnelle à un délaissé. Pour cela, il faut *faire-avec*, en le considérant comme un potentiel préexistant, l'élément premier du projet, qu'il faut diagnostiquer pour lui donner une nouvelle vie. Cette attention à l'existant peut s'étendre à l'architecture non délaissée, dans le but de pérenniser l'activité et d'anticiper les besoins futurs. Enfin, il apparait que l'avenir des délaissés, et plus généralement de l'architecture, est fondamentalement lié au temps et au regard.

La ruine, un processus

Effacer le passé, on le peut toujours ; c'est une affaire de regret, de désaveu, d'oubli. Mais on n'évite pas l'avenir.

Oscar Wilde, *Le Portrait de Dorian Grey*, 1891

Alors que les ruines, dans leur acceptation poétique et picturale, incarnent les passés nostalgiques ; la ruine en tant que processus destructeur, évoque davantage l'altération, la décrépitude et le dépérissement. Ce processus peut être physique mais également social ou symbolique. On parle de la ruine d'une maison, d'un bateau mais aussi de la ruine d'une économie ou d'un homme.
Nous mettrons de côté les ruines, qu'elles soient antiques, industrielles ou artificielles, pour nous intéresser à ce processus modificateur et à ses implications.
Pour ce faire nous analyserons une de ses incarnations : les délaissés urbains.
A l'image de la ruine qu'ils représentent, ces espaces sont considérés comme des déchets ; ils sont ignorés ou détruits. Nous essayerons de comprendre pourquoi nous les percevons ainsi.
Dans un contexte urbain de renouvellement incessant et de densification, ces espaces impropres et sans usage véhiculent une image négative et occasionnent une perte financière et fonctionnelle ; ils devraient être l'objet d'une convoitise particulière. Mais on constate que les délaissés sont toujours présents. Il est donc probable qu'au-delà de leur inutilité apparente, ils assurent des fonctions nécessaires à la ville. Nous chercherons à découvrir lesquelles.
Enfin, puisqu'il est un élément constitutif de la ville, le délaissé ne peut pas être ignoré. Il est donc nécessaire de le connaitre ; deux attitudes sont alors possibles : *laisser-faire* ou *faire-avec*. *Laisser-faire* c'est admettre que le lieu possède en lui la capacité de se développer spontanément et de manière autonome. Mais cette conception est-elle bien acceptée ? *Faire-avec* c'est utiliser l'existant par un processus de compréhension-transformation que nous détaillerons.

Plus généralement, nous nous intéresserons à la question du regard et à l'incidence du temps. Et nous tenterons de comprendre en quoi l'avenir de la ruine urbaine peut intéresser les acteurs de la ville et questionner le processus architectural.

1. Les délaissés dans la ville. Des déchets?

Une simple promenade dans le Paris d'aujourd'hui ou d'hier permet de se rendre compte d'une chose : les délaissés sont partout. Mais si leur présence est évidente, leur nature l'est beaucoup moins. Comment les perçoit-on ? Comment les désigne-t-on ? Et surtout à quoi servent ces lieux qui, par définition, devraient être vides ?

1.1 « De la ruine à la rouille »[1], perception et temporalité

La perception que nous avons des ruines dépend de nombreux paramètres. Elle est tout d'abord liée à l'importance symbolique et fonctionnelle du lieu ; dans l'*Encyclopédie* de 1765, Diderot explique que le terme « *ruine* ne se dit que des palais, des tombeaux somptueux ou des monuments publics. On ne diroit point *ruine* en parlant d'une maison particulière de paysans ou bourgeois ; on diroit alors *bâtiments ruinés* »[2].
Notre jugement de valeur est également lié au contexte politique, économique, social... En effet, il existe « des périodes de doutes, de crises et de remises en cause, où la ruine peut apparaître comme une *figure de renouvellement*, et des périodes, où au contraire la notion de progrès est tellement dominante que les marges sont totalement oubliées, oblitérées, et les ruines (si elles existent toutefois) sont alors comme non vues»[3].
De plus la proximité temporelle des événements qui ont causé la ruine, guerre ou crise économique par exemple, n'en facilite pas une perception positive. Selon Jean Starobinski «la *poétique de la ruine* est toujours une rêverie devant l'envahissement de l'oubli... On l'aura remarqué, pour qu'une ruine paraisse belle, il faut que la destruction soit assez éloignée et qu'on en ait oublié les

1 Picon, Antoine. «Anxious Landscapes : Fron the Ruin to Rust (traduction de Karen Bates, texte original «De la ruine à la rouille, les paysages de l'angoisse»).» *Grey Room*, 2000, p.77; texte original : « We have gone from the ruin to rust, from trace to waste »

2 Makarius, Michel. *Ruines.* Paris: Flammarion, 2004, p.81

3 Hladik, Murielle. *Traces et fragments dans l'esthétique japonaise.* Editions Mardaga, 2008, p.28

1

1. La ruine symbolique - L'église du Souvenir Empereur Guillaume (Kaiser-Wilhelm-Gedächtniskirche), Berlin
La ruine de cette église détruite par les bombardements durant la Seconde Guerre Mondiale est conservée en plein coeur de Berlin, comme monument-témoin.
photographe inconnu, 2004

circonstances précises : on peut désormais l'imputer à une puissance anonyme, à une transcendance sans visage : l'Histoire, le Destin. Nul ne rêve calmement devant les ruines fraîches qui sentent le massacre : cela se déblaie au plus vite, pour rebâtir»[4].
Enfin la perception de la ruine dépend de la position de l'individu qui la vit. Pour Murielle Hladik « l'objet matériel/ruine/ lorsqu'il est habité, vécu de l'intérieur ne peut pas - ou, en tout cas, pas encore - être l'objet d'une contemplation esthétique ; tout au contraire, la ruine est alors uniquement le signe de la décrépitude et de la décadence morale »[5].

« Alors qu'au départ, les bâtiments à l'abandon évoquent la décrépitude, le déclin et la dégradation à la fois sociale et symbolique, la *figure de la ruine* prend une valeur esthétique et renvoie à la méditation sur le passage du temps. »
Hladik, Murielle.
Traces et fragments dans l'esthétique japonaise, Editions Mardaga, 2008, p.37

Hors, comme nous l'avons vu, la *figure de la ruine* est intrinsèquement liée à la notion d'éloignement. Cette distance qui nous sépare de la ruine peut être temporelle ou physique. Dans les agglomérations denses la distance physique semble impossible. Il ne reste plus que l'éloignement temporel de l'acte qui a engendré le délaissé ou la ruine. Mais actuellement, la vitesse de la société et du renouvellement urbain est telle qu'il n'est plus question de temps long mais de rapidité, de fonctionnalité brève et immédiate. Selon Marc Augé nous vivons dans un « monde violent dont les décombres n'ont plus le temps de devenir des ruines»[6]. Le temps long favorisait la création de ruines ; aujourd'hui le temps court crée de la « rouille »[7]. Les délaissés n'ont plus le temps de prendre une patine. Ils sont vus comme un frein au progrès, au renouveau.
De ce fait il n'est pas surprenant que les architectes, les urbanistes, les pouvoirs publics et les habitants utilisent couramment des termes dépréciatifs pour désigner les délaissés. Gil Doron présente quelques uns de ces termes : « Zone Morte, Vide, Rien, No Man's Land, Espace Libre, Terrain Vague, Désert, Secteur Abandonné, Résidu»[8]. On pourrait ajouter *cicatrice* et *lieu sans intérêt*, ainsi qu'une longue liste d'adjectifs : abandonnés, improductifs, inutiles, pervertis, décrépis, dévastés, perdus…

4 Jean Starobinski, L'invention de la liberté (1700-1789), Genève, Ed Skira, 1964.

5 Hladik, id., p.44

6 Augé, Marc. Le temps en ruines. Paris: Galilé, 2003, p. 9

7 Picon, id.

8 Doron, Gil M. «The Dead Zone & the Architecture of Transgression.» *Archis*, avril 2000, pp.48,51 ; texte original : "Finding the Dead Zone. Seeking the Void. Searching for the Nothingness. Investigating the No Man's Land. Locating the Free Spaces. Mapping the Terrain Vague. Outlining the Wastelands and Derelict Areas. Photographing the Residuum. "

1

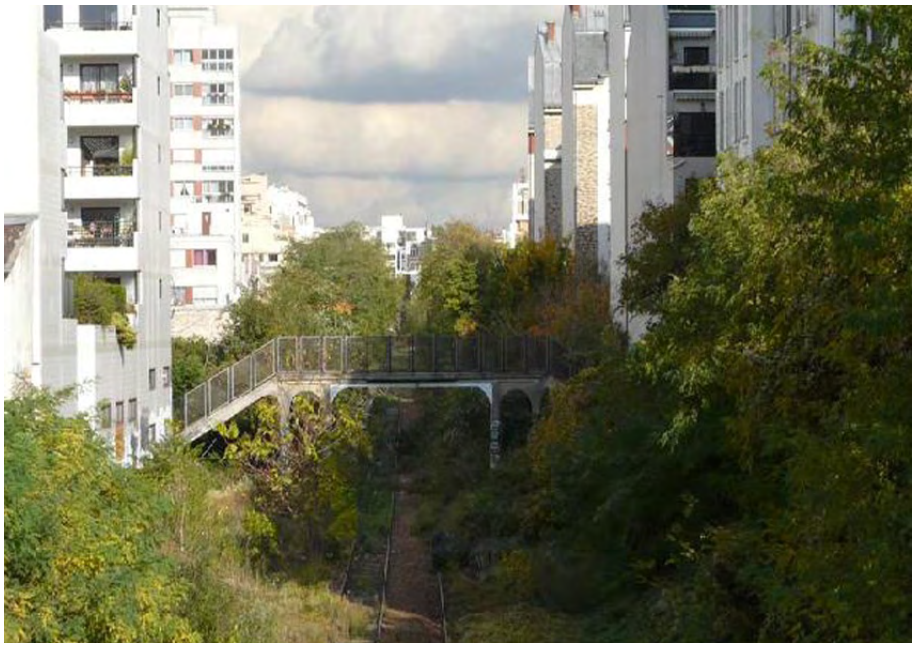

2

1. Quais de la gare de Petite Ceinture de Ménilmontant, 2007
Une végétation dense a totalement recouvert les quais et les voies, améliorant le confort des immeubles attenants.
www.flickr.com

2. Quais de la gare de Petite Ceinture de Ménilmontant, 2008
Une végétation abondante dissimule l'ancienne infrastructure et les nouvelles constructions.
www.parifuni.over-blog.com

1.2 Les délaissés ne sont pas abandonnés

Comme nous venons de le voir les espaces délaissés sont souvent désignés comme des cicatrices ou des espaces sous exploités mais il est très rare que ces lieux soient considérés comme des espaces verts potentiels, des refuges, des promenades…des espaces en devenir plutôt qu'à démolir. Nous allons dépasser une perception superficielle, observer et décrire quelques uns des usages spontanés qu'ils accueillent, et qui montrent à quel point ces termes dépréciatifs sont trompeurs et inappropriés.

1.2.1 Les délaissés, des réserves naturelles

L'absence d'entretien et d'activités dans les délaissés a toujours permis à la nature de vivre et de se développer librement, ces lieux devenant alors des réserves biologiques en plein cœur des villes. Le Colisée à Rome et la Petite Ceinture à Paris constituent deux exemples de refuges naturels atypiques.

« J 'aime la friche, car on n'y trouve rien qui ait à voir avec la mort.»
Gilles Clément, paysagiste
Gilles Clément : neuf jardins approche du jardin planétaire, Arles: Actes Sud, 2008, p.21

Colisée
En 1855, Richard Deakin, un botaniste anglais, publie *Flora of the Colosseum*, ouvrage dans lequel il décrit les 420 espèces végétales qu'il a recensé dans les ruines du Colisée. Une véritable réserve naturelle s'y est développée : des cyprès, des chênes verts, cinquante six variétés d'herbes, quarante et une de plantes légumineuses… Certaines espèces recensées étaient alors très rares en Europe occidentale, il est probable que leurs graines aient été transportées par des animaux exotiques utilisés durant les jeux romains[9].

Petite Ceinture
Le tracé de la Petite Ceinture a été volontairement et abondamment planté de robiniers afin de stabiliser les talus ; elle est devenue l'espèce dominante en raison de l'entretien régulier de l'emprise ferroviaire qui a limité le développement d'autres espèces, dont les graines ont été apporté sur le site par le vent, les animaux et les trains. Mais depuis l'arrêt complet de l'utilisation de la ligne en 1992 et l'arrêt de l'entretien systématique après 1994, de nombreuses autres espèces ont pu se développer de façon irrégulière, suivant des facteurs environnementaux (largeur du tracé, ensoleillement, bâti environnant, précipitations, températures…) et humains (entretient individuel de certaines portions, promenades…).

9 Woodward, Christopher. *In Ruins: A Journey Through History, Art, and Literature.* London: Vintage, 2003, p.23

1

2

1. Voies de Petite Ceinture entre les gares de Bel-Air et rue Claude Decaen, Paris 12ème2009
En hiver, l'absence de feuilles sur les arbres permet de lire l'imbrication de la Petite Ceinture et des habitations l'entourant.
photographie Bernard Viret

2. Ancienne gare de Petite Ceinture de Vaugirard, Paris 15ème, 2007
Une végétation abondante dissimule l'ancienne infrastructure et les nouvelles constructions aux abords du Parc Georges Brassens.
photographie Bernard Viret

La végétation, autrefois limitée aux zones hors gabarit ferré, s'est largement étendue aux voies et aux quais des gares désaffectées. Dans les conditions environnementales de Paris, un terrain nu laissé à l'abandon est rapidement occupé par des plantes herbacées, après quelques années succède la friche arbustive (arbuste et arbrisseaux) puis au bout de cinquante ans, on estime que le terrain peut être couvert d'une végétation de type forêt[10].

Environ 400 espèces végétales et près de 200 espèces animales ont été recensées sur l'ensemble de la Petite Ceinture. Toutefois ces chiffres évoluent rapidement, notamment en raison d'une sur fréquentation de certaines parties ou la présence de travaux à proximité. Ce milieu, bien que naturellement protégé de la ville, reste fragile. Parmi les espèces végétales présentes on note une végétation herbacée de friche (mélilot, graminées, onagre, orties, bouillon-blanc, millepertuis...) et des arbustes (buddleias, érables, baguenaudiers...) qui colonisent le ballast et les rails ; les bordures sont recouvertes de lianes (clématites, lierre houblon...) et de ronces ; enfin les talus sont arborés de « beaux sujets ligneux » (frênes, ailantes, robiniers,...). A cette végétation typique des voies ferrées parisiennes « se mêlent des espèces végétales échappées de jardins environnants ou de plantations de riverains qui se naturalisent ». Il faut également signaler la présence d'espèces peu communes, voire rares à Paris et en Île-de-France : trois espèces de fougères (rue des murailles, fausse capillaire et fougère mâle) et la renoncule à petites fleurs (protégée en Île-de-France) [11]. La faune est variée, on peut apercevoir de nombreuses espèces d'insectes, de rongeurs et d'oiseaux. Les scientifiques ont découvert dans un tunnel près de la porte de Vanves la plus grande colonie de chauve-souris de l'espèce pipistrelle d'Ile de France, avec plus de 1500 individus recensés[12].

En dehors de ce développement naturel, des professionnels et des passionnés entretiennent des jardins le long de la Petite Ceinture. Il existe des jardins associatifs, notamment rue de Coulommiers dans le 14ème (gérés par les associations Vert-Tige et les Jardins du Cœur) ; un « Sentier nature » de 1,2 kilomètres géré par l'association Espaces dans le 16ème, entre la gare d'Auteuil et la rue du Ranelagh. L'apiculteur Laurent Vale a installé pendant un temps un rucher au niveau de l'ancienne gare de la Rapée (12eme). Sur les quais de l'ancienne gare des Meuniers, rue Claude Decaen (12ème), Jean-Jacques Varin a entrepris dès 1992, avec l'accord de la Mairie, de développer un « Musée des végétaux », une réserve des espèces à préserver (j'ai suivi son évolution pendant quelques années mais il semble que le jardin soit aujourd'hui à l'abandon, heureusement les plantes continuent à proliférer)[13].

10 GEPC. *Petite Ceinture : le livre blanc.* Paris: GEPC, 1996, p.78

11 Source : Direction des Parcs, Jardins et Espaces Vert de la Mairie de Pairs

12 Philippe Lustrat, expert en recensement et analyse biologique.

13 *Petite Ceinture Petite Campagne,* réalisé par François Godard, 1996 ; *Train spécial,* réalisé par François Godard et Bertrand Beuf, 1994 ; Mairie de Paris

1

2

1. Jean Jacques Varin dans son «musée des végétaux» de l'ancienne gare de Petite Ceinture de la rue Claude Decaen, Paris 12ème,1994
Son jardin pour la sauvegarde de la biodiversité à ses débuts, sur les anciens quaies de cet gare.
extrait du documentaire Train spécial, réalisé par François Godard et Bertrand Beuf,1994

2. L'ancien «musée des végétaux» de la gare de Petite Ceinture de la rue Claude Decaen, Paris 12ème,2008
Le jardin a été délaissé, la nature a repris ses droits hors de tout contrôle ; certaines espèces plantées et les bordures en pierre sont encore visibles.
www.parifuni.over-blog.com

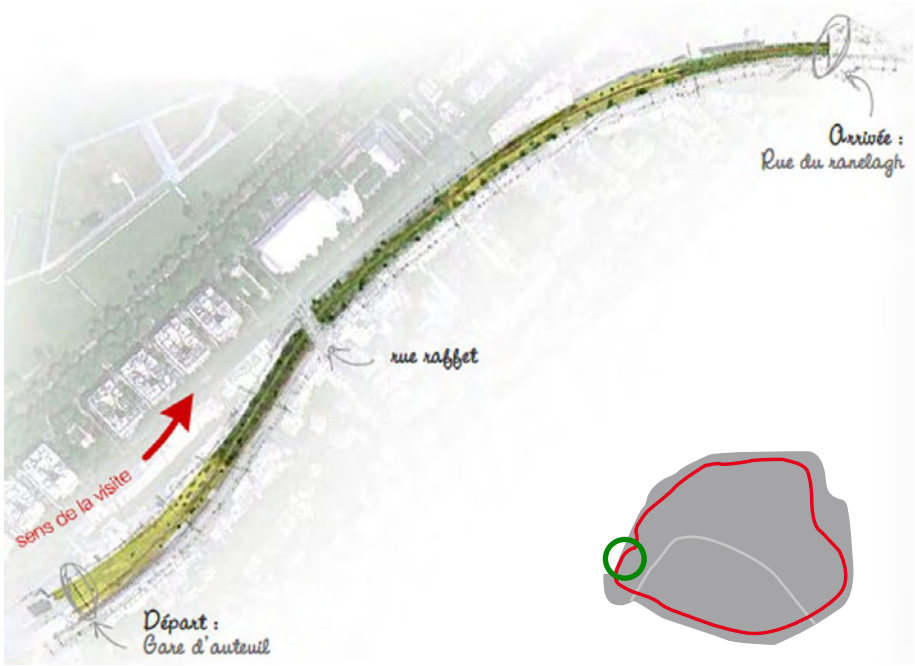

1

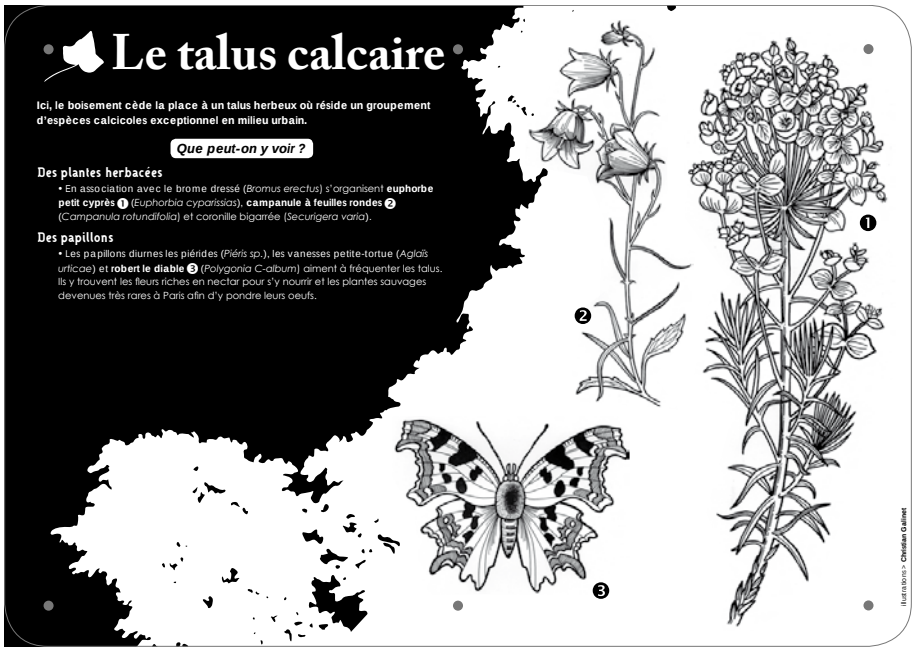

2

1. Plan schématique et localisation du «Sentier Nature», Paris 16ème
Une promenade découverte au travers des écosystèmes de la Petite Ceinture en plein coeur de Paris
Mairie de Paris

2. Une des planches explicatives proposées durant le cheminement sur le «Sentier Nature»
L'association Espaces propose des documents décrivant les espèces rencontrées sur le parcours.
Mairie de Paris

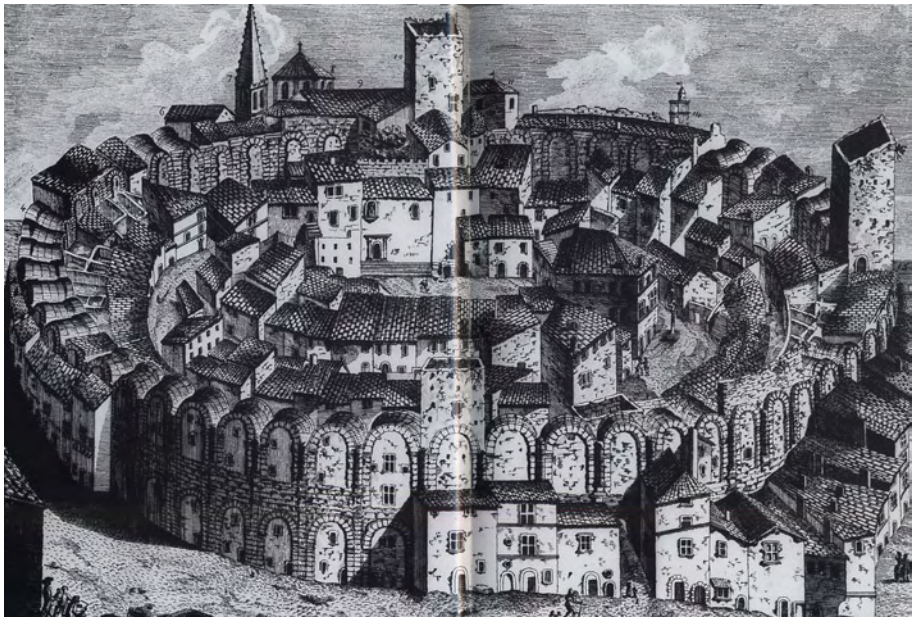

1

2

1. Les arènes d'Arles au XVIIIe siècle
Les arènes servent de fortification, de nombreuses habitations ainsi que des tours y ont été construites.
gravure de Guibert, Monumental 2001, p.100-101

2. Arène du Colisée,1832
Une croix monumentale trône au centre de l'arène, complétée par les postes du chemin de croix en périphérie.
peinture de Thomas Cole, Ruines de Michel Makarius, p.86

1.2.2 Les délaissés, des lieux de vie

Les délaissés sont des refuges pour la nature mais aussi pour les hommes. Les constructions restantes constituent des supports pour des abris de fortune ou des graphes ; l'absence apparente de règles assure une certaine sérénité aux usagers, bien souvent installés illégalement. Enfin ces lieux atypiques peuvent accueillir des fonctions inédites.

Colisée
A Rome, le Colisée est un amphithéâtre construit au 1er siècle pour les jeux et les spectacles qui y sont donnés jusqu'au VIème siècle. Ce monument a ensuite connu de nouvelles utilisations : une église est d'abord construite au VIème siècle et l'arène comblée devient vite un cimetière. Puis, de nombreuses habitations et ateliers s'installent sous les gradins jusqu'au XIIème siècle, date à laquelle la famille Frangipani fortifie l'édifice. On rapporte la présence d'un ordre religieux du XIVème au XIXème siècle, et en 1749 Benoît XIV consacre le monument qui devient un lieu sacré, témoin des martyrs chrétiens et y installe un chemin de croix[14]. Il faut attendre le début du XIXème siècle pour que des travaux de fouille et de restauration soient entrepris, et 1870 pour que l'État italien nouvellement constitué décide d'interdire tous les usages pour faire du Colisée un objet d'études archéologiques et un symbole pour la nouvelle nation[15]. Mais ce « nettoyage » va à l'encontre de cette *architecture sédimentaire*, « toute la matière étrangère a été retirée – plantes, attirail, abris et autres agglomérations qui faisait [du Colisée] un lieu de vie et d'évolution »[16].

Arles
En France, l'amphithéâtre romain d'Arles construit à la fin du Ier siècle, a vu son utilisation s'adapter à l'Histoire. A la fin du VIème siècle, la situation politique instable favorise la fortification des arènes – la forme centrée est prédisposée à ce genre d'usage militaire – qui se dotent alors de quatre tours et abritent plus de 200 habitations et deux chapelles. Mais, à l'image du Colisée, l'intérêt archéologique et historique du lieu entraine l'expulsion des derniers « habitants » en 1825, et en 1840 les dernières maisons accolées aux arènes sont détruites[17]. C'est aujourd'hui un lieu dédié aux spectacles.

14 Amanda Claridge, *Rome: An Oxford Archaeological Guide*, Oxford University Press, 1998, pp. 276–282

15 Woodward, Christopher. *In Ruins: A Journey Through History, Art, and Literature.* London: Vintage, 2003, p.30

16 Edensor, Tim. *Industrial Ruins: Space, Aesthetics and Materiality.* Londres: Berg Publishers, 2005, p.22, traduction personnelle, texte original : « All extraneous material was expunged - plants, accoutrements, dwellings and other agglomerations that made it a place of life and evolution - and it became, according to Woodward…"

17 Louis Stouff, *Arles au Moyen Âge*, Marseille : la Thune, 2000

1

2

1. Parking dans la gare d'Orsay, années 1960
Un emplacement a été aménagé pour servir de parking à l'intérieur de la gare d'Orsay.
photographie James Austin

2. Jean Louis Barrault pendant le démontage de son théâtre d'Orsay, décembre 1980
Sous la nef délabrée, au dessus des anciens quais, il ne reste que quelques gravats du théâtre d'Orsay.
extrait de l'émission du 27/12/1980, Page 3 Spectacles - Renaud / Barrault d'un château à l'autre, réalisée par France 3 - Ile de France (ina.fr)

Gare d'Orsay[18]

« Jean-Louis Barrault, l'écharpe noire au vent, sort, de quelque répétition sans doute. Je tourne sous la grande marquise, toute tendue de fer et de verre. Un clochard affairé installe dans un porche, pour son campement nocturne, trois meubles de rebut, échappés aux salles des ventes voisines. J'entre dans l'hôtel, gigantesque épave amarrée au flanc de la nef immense de la gare. Déserts, sombres, froids, ses halls, ses couloirs, ses escaliers m'invitent à la visite. »
Jean Jenger
Préface, *Orsay De la gare au musée,* Paris: Editions de la Réunion des musées nationaux,1986

En plein Paris, la gare d'Orsay a connu de nombreuses vies avant de devenir un musée de l'art de la seconde moitié du XIXème siècle en 1986. La gare, et l'hôtel attenant, sont construits pour l'exposition universelle de 1900. La gare accueille les trains de grandes lignes jusqu'en 1939 (les quais sont devenus trop courts) et les trains de banlieue cessent de s'y arrêter en 1969. Une partie des voies est utilisée pour le stockage et l'entretient des rames et le RER C utilise actuellement les lignes situées sous le quai de Seine. L'hôtel ferme en 1973. Dès 1961, le bâtiment est voué à la démolition mais son classement en 1978 le protège définitivement et Valérie Giscard d'Estaing, alors président de la République, décide de construire le musée que l'on connait.
Mis à part ses usages ferroviaires et culturels, l'aspect le plus intéressant de la gare d'Orsay est la période de transition entre 1939 et 1980, durant laquelle plusieurs usages atypiques vont s'y installer : centre d'expédition de colis destinés aux prisonniers français pendant la Seconde Guerre mondiale, lieu d'accueil à leur libération en 1945. La gare sert de décor de films (*Le procès* d'Orson Welles en 1962 et *Le Conformiste* Bernardo Bertolucci en 1970). De nombreux vagabonds y trouvent un refuge. Des enfants viennent y jouer pendant que des artistes et photographes cherchent l'inspiration. Des usages plus pérennes s'y installent ; un espace est aménagé sous la nef pour accueillir un parking. On évoque également la présence d'un stand de tir. Entre janvier 1974 et mai 1980, durant la rénovation de l'Hôtel des Ventes de la rue Drouot, la maison Drouot y installe des locaux provisoires. Plus original, de novembre 1973 à avril 1980, le théâtre d'Orsay de la compagnie Renaud-Barrault s'installe au fond de la nef. Elle dispose d'une salle de 900 places qui accueille 300 000 spectateurs par saison. Dans un entretient accordé à Philippe Bouvard, Jean Louis Barrault avait dit à propos de la gare : « Ce lieu ne demandait qu'à vivre ».[19] Et pendant sept ans, il a participé à la vivacité de ce lieu atypique mais officiellement désaffecté.

18 Jenger, Jean. *Orsay De la gare au musée.* Paris: Editions de la Réunion des musées nationaux, 2006 (première édition 1986)

19 Samedi Soir - Jean Louis Barrault sur le théâtre d'Orsay, émission du 25/05/1974

1

2

3

1. Cabane d'un Sdf sur la Petite Ceinture, 2006
Les gares désaffectées et les tunnels sont le support d'abris de fortune aux vagabonds.
www.parifuni.over-blog.com

2. Jardins partagés du Ruisseau, Paris 18ème, 2007
Les abords des anciennes voies sont occupés par de nombreux jardins où sont régulièrement organisés des concerts et des expositions.
www.parifuni.over-blog.com

3. Ancienne gare de Petite Ceinture de la rue d'Avron, Paris 20ème, 2008
Les gares désaffectées servent de supports pour les graffeurs et les artistes.
photographie Bernard Viret

La Petite Ceinture

La Petite Ceinture est strictement interdite au public[20] et la plupart des accès sont grillagés ou murés. Seules quelques sections sont ouvertes au public (voir partie précédente *Les délaissés, des réserves naturelles*). Toutefois malgré l'interdiction d'y accéder, on peut rencontrer de nombreux usagers, de passage : promeneurs, enfants, grapheurs, artistes, explorateurs urbains, cinéastes…ou fixes : sdf (notamment dans les tunnels, les « habitants » du tunnel menant à l'ancienne gare des Gobelins (14ème) sont célèbres), marginaux, jardiniers…[21]

A Paris, la liste des délaissés squattés ou qui l'ont été peut être longue : piscine Molitor, usine SUDAC (actuellement école d'architecture de Val de Seine), les Frigos (ancien entrepôt de la SNCF dans le 13ème, actuellement squattés légalement[22]), l'aquarium du Trocadéro (actuellement rouvert)…

International

Le collectif italien Stalker, formé en 1993, a entreprit des recherches sur le territoire des vides urbains. Durant leurs parcours ils ont découvert de nombreux modes de vie atypiques logés dans des bâtiments abandonnés, des ruines antiques, des tunnels…[23]

Lors de son voyage réalisé en 1999 dans 20 villes en d'Europe, d'Amérique et d'Asie, le chercheur Gil Doron a découvert de nombreux délaissés occupés par des communautés marginales. Il en présente quelques uns : une friche industrielle dans le quartier de King's Cross à Londres, le vide laissé par la chute du mur à Berlin et occupé par « des caravanes et des conteneurs », le « Art District » situé dans le downtown de Los Angeles[24]… La plupart de ces lieux ne sont plus délaissés aujourd'hui, les marginaux ont fait place aux opérations immobilières notamment à Londres et Berlin.

20 Art. 5 du décret du 22 mars 1942, modifié par le décret 69-601 du 10 juin 1969 - J.O. du 23 août 1942

21 Les nouveaux voyageurs de la Petite Ceinture, réalisé par Jacques D. Baker, 1997 ; Petite Ceinture Petite Campagne, réalisé par François Godard, 1996 ; Train spécial, réalisé par François Godard et Bertrand Beuf, 1994

22 *Trois première – Le Frigo : cité des artistes menacée*, réalisé par France 3 Paris, émission du 02/10/1989

23 *net.it - A snapshot of contemporary architecture, design and photography in Italy.* Rome: G. Pino Scaglione, 2005, pp.252-257 ; Stalker. *Attraverso i territori attuali / A travers les territoires actuels.* Jean-Michel Place éditions, 2000

24 Doron, Gil . «The Dead Zone & the Architecture of Transgression.» *Archis,* avril 2000, pp.52-53

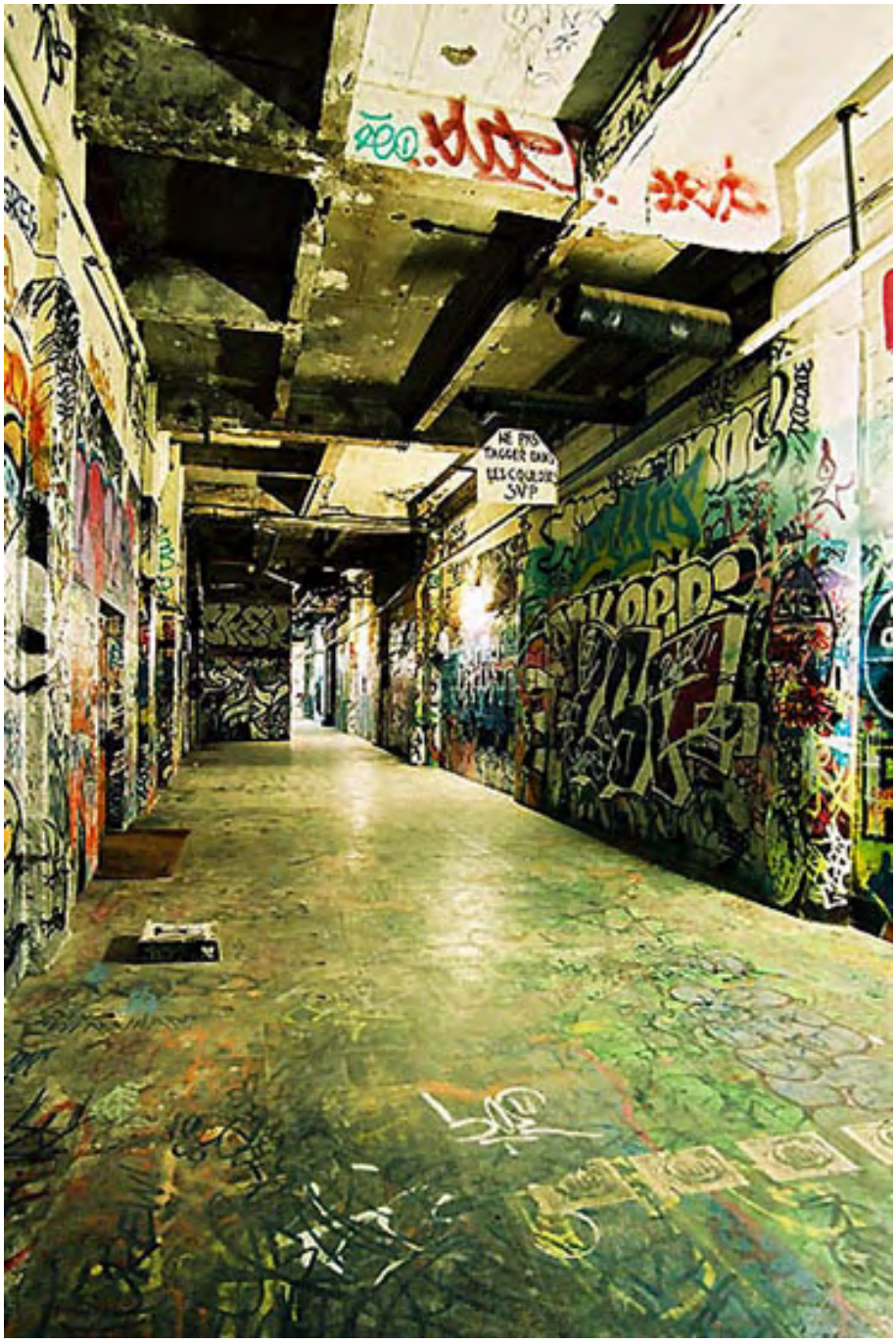

1

1. Les Frigos, Paris 13ème,2002
Ces anciens entrepots frigoriphiques de la Sncf devenus ateliers d'artistes, ont d'abord été squattés illégalement avant d'être reconnus mondialement.
photographie Bertrand Vier

1

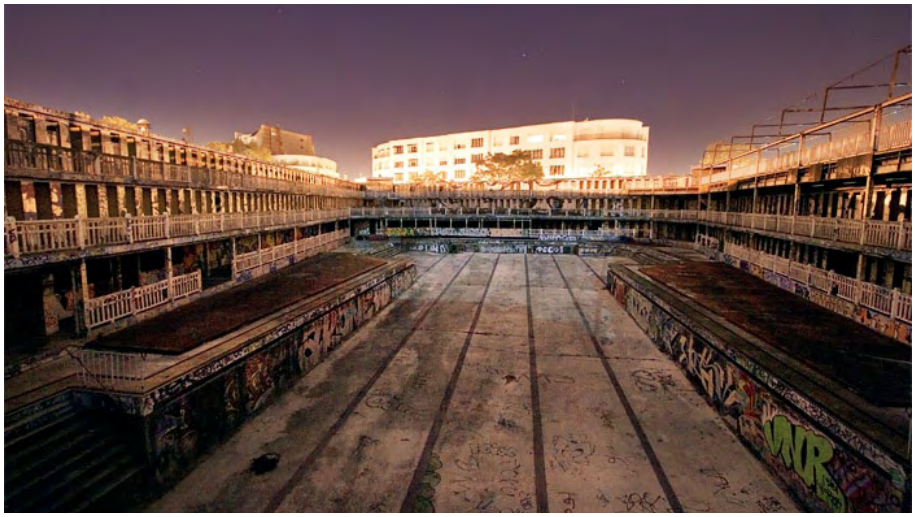

2

1. Piscine Molitor, bassin extérieur, 1980
Durant son exploitation cette piscine située près du stade Roland Garros était l'une des plus belles de Paris.
photographie Gérard Sanz

2. Piscine Molitor, bassin extérieur,2008
Actuellement, la piscine, abandonnée depuis 20 ans, est devenue le refuge des grapheurs et des marginaux.
photographie Suri

2. *Laisser-faire* et *faire-avec*, deux attitudes face à la réalité.

Nos explorations nous ont appris que malgré les termes dépréciatifs qui les désignent, les délaissés urbains ne sont pas des déchets mais des lieux de vie. Fort de ce constat positif il convient de trouver l'attitude à adopter face à ces potentiels. Nous allons analyser deux approches : le *laisser-faire* et le *faire-avec*.

2.1 *Laisser-faire*, attente et diversité

"Il existe des mondes remplis d'histoire à écrire, de communautés, de possibilités, et pardessus tout des formes d'architecture qui n'ont pas été reconnues comme tel, ou ignorées. [Les usagers informels] et la nature elle-même pratiquent l'architecture et transforment les constructions existantes. Ces communautés marginales ne font pas qu'occuper les lieux, ils les changent également. […] En bref, elles sont impliquées dans deux aspects de l'architecture et de l'urbanisme : changer les usages des lieux, et changer la forme des lieux. Parfois elles font cela uniquement par leur présence, parfois elles agissent/travaillent/vivent dans des lieux qui n'étaient pas prévus à ces usages, et dans d'autres cas elles construisent ou rénovent littéralement. […]J'appellerai cela *l'Architecture de la Transgression*. » [1]

Laisser-faire consiste à laisser le temps et les usages agir sur le lieu, en encourageant, ou du moins en n'excluant pas ce que Gil Doron nomme *l'architecture de la Transgression*. Le délaissé n'est pas envisagé comme une fin mais comme un moment particulier dans la vie d'un lieu, ayant une esthétique et des usagers spécifiques. A l'aune d'exemple et de réflexions nous tacherons de mieux comprendre le fonctionnement de ces lieux particuliers.

1 Doron, Gil M. «The Dead Zone & the Architecture of Transgression.», *Archis*, avril 2000, p.57
traduction personnelle, texte original : « There exist worlds full of unwritten history, communities, possibilities, and moreover another kind of architecture which has been either not recognized as such, or ignored. [...] and nature itself practice architecture and transform the architecture that already exists. These marginalized communities not only occupy places, they also change them. […] In short, they are involved in two focal points of architecture and planning: changing the uses of places, and changing the design of places. Sometimes they do this only by being there, sometimes they act / work / live in places that were not planned for these purposes, and in other cases they literally build or renovate them. […] I will call it « Architecture of Transgression »»

« Le tiers paysage désigne la somme des espaces à l'abandon, qui sont les principaux territoires d'accueil de la diversité biologique. Il comprend le territoire résiduel, qu'il soit rural ou urbain, et la friche : les bords de routes et des champs, les marges des zones industrielles et les « réserves naturelles ». C'est l'espace de l'**indécision**, et les êtres vivants qui l'occupent agissent en liberté. La prise en compte du tiers paysage en tant que nécessité biologique conditionnant l'avenir des êtres vivants modifie la lecture du territoire et **valorise** des lieux habituellement considérés comme **négligeables**. »

Gilles Clément, paysagiste

Gilles Clément : neuf jardins approche du jardin planétaire, Arles: Actes Sud, 2008, p.27

2.1.1 Le Tiers-Paysage, l'abandon favorable

Le Tiers Paysage, notion développée par le paysagiste Gilles Clément, est en opposition avec les territoires urbains soumis « à la maîtrise et à l'exploitation de l'homme » [2]. Il constitue un espace refuge tant pour la diversité écologique que pour la diversité sociale des comportements et des modes de vie. L'architecte Philippe Rahm propose «d'accorder une étendue à l'indéfini. Épargner un espace, se retirer et le laisser à lui-même. […] Des énergies spontanées pourront alors s'épanouir, en même temps que des vies animales et des formes végétales, [cette étendue devient] lieu d'accueil, d'évolution et de changement »[3].

Les délaissés, les vides, nommés *Territoires actuels* par le collectif italien Stalker, « forment le négatif de la ville bâtie [et constituent] un fond sur lequel lire la forme de la ville qui, autrement, apparaîtrait homogène, informe, privée de dynamiques évolutives complexes, et donc de vie »[4]. Ces espaces doivent malgré tout trouver leurs places dans la ville afin d'offrir une alternative au développement sous-contrôle. Gilles Clément invite les politiques et les concepteurs à « organiser la partition des sols [de la ville] de façon à ménager dans son aire d'influence des espaces d'indécision » et « à inclure au projet une part d'espace non aménagé » [5]. Plus encore, il faut apprendre « à désigner comme espace d'utilité publique les délaissés que génère, quoi qu'on fasse, tout aménagement »[6]et donc en avoir une vision positive. L'architecte Philippe Rahm partage ce point de vue ; selon lui il est important que les espaces sans utilité apparente, générés par les grandes interventions – le Tiers Paysage – soient « considérés non plus comme les conséquences involontaires d'une maitrise incomplète ou d'une gestion maladroite du territoire mais comme des compensations spatiales directes offertes à la nature » [7].

Pour Gilles Clément, le Tiers Paysage est constitué « d'espaces-temps nécessaires aux mutations et reconversions de la ville, c'est à dire **des terrains en devenir »**[8]. Ainsi le délaissé devient un lieu d'attente, une pause dans la ville en mouvement, une jachère ; un temps de réflexion. Un lieu temporairement occupé pendant le mûrissement de son avenir.

2 Clément, Gilles. *Manifeste du Tiers paysage.* Paris: Editions Sujet/objet, 2004.

3 Rahm, Philippe. «Sous les pavés, l'herbe un manifeste.» *Architecture d'aujourd'hui*, juin 1998, p.104

4 Stalker. *Attraverso i territori attuali / A travers les territoires actuels.* Jean-Michel Place éditions, 2000, p.14

5 Clément, id.

6 Clément, id.

7 Rahm, id., p.102

8 Gilles Clément dans : Andrieux, François. «Nature urbaine, paysage public, Le parc Henri-Matisse à Eurallile.» *Les carnets du paysage*, automne/hiver 1999, p.13

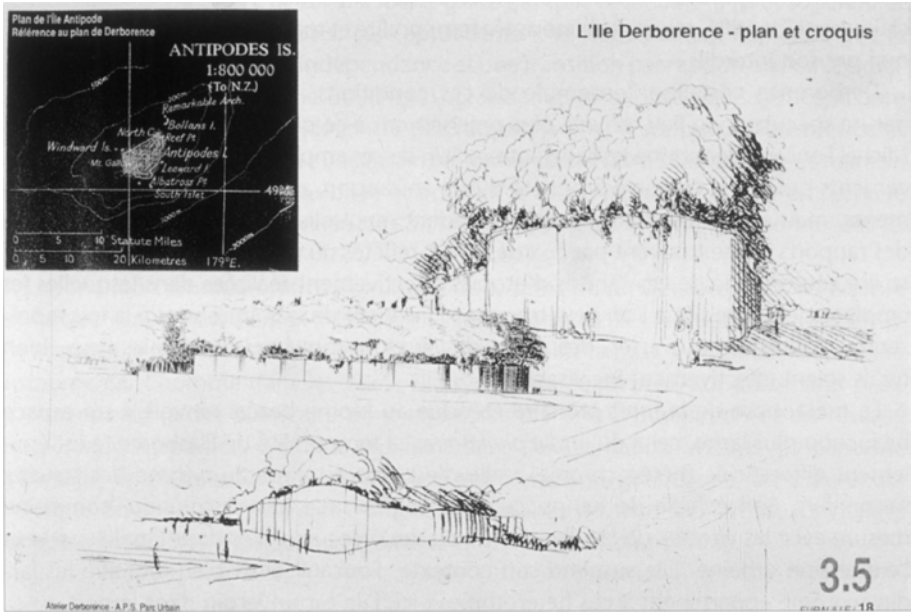

1

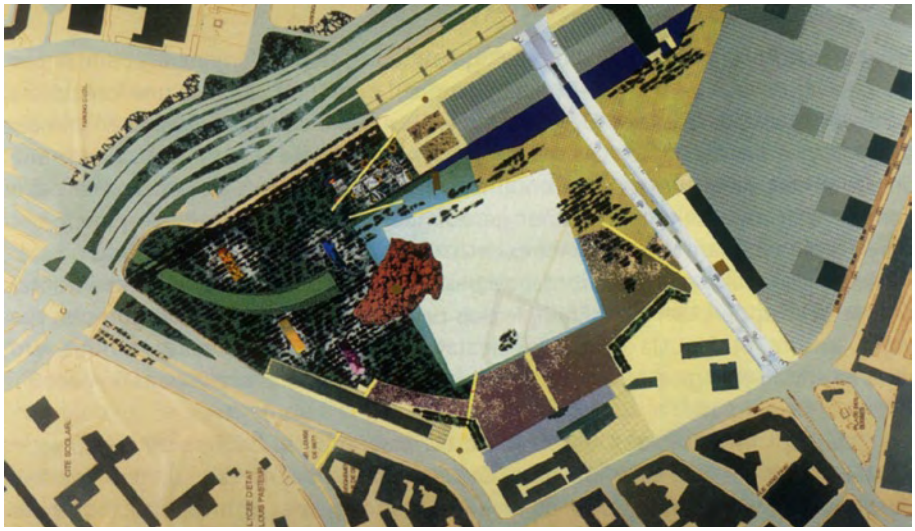

2

1. Plans et croquis de l'île Derborence réalisés par Gilles Clément
Une forêt perchée sur un massif rocheux.
Les carnets du paysage automne hiver,1999

2. Plans masse du parc Henri Matisse, réalisé par Gilles Clément
L'île Derborence (la tache rouge) est l'élément central du parc, en oppostion géométrique et volumétrique avec la grande pelouse (le carré blanc).
Les carnets du paysage automne hiver,1999

2.1.2 L'île Derborence, manifeste du *laisser-faire*

L'île Derborence est l'intégration du Tiers-Paysage au sein d'un projet réalisé. Mais cette concrétisation du délaissé va au-delà du simple intérêt biologique et interroge la nature de l'espace public.

> « L'idée de Gilles Clément est donc de faire accepter qu'un **délaissé** (que le Tiers Paysage) puisse constituer une **richesse**, un potentiel suffisamment important pour être le centre d'un jardin public.
> En plaçant un morceau de friche ainsi en hauteur, le concepteur sacralise l'espace délaissé et lui confère une nouvelle image de nature intouchée et intouchable. »
> Sonia Keravel
> «La participation du public au projet de paysage», 14 décembre 2008

L'île Derborence est un des éléments paysagers qui composent le Parc Henri Matisse conçu par le paysagiste Gilles Clément, l'agence de paysagisme Empreinte et le plasticien Claude Courtecuisse ; il est ouvert au public depuis l'été 1997. Ce parc est une des grandes pièces du projet Euralille de Rem Koolhaas.
L'île est une friche de 3 500m^2 installée à 7 mètres du sol, maintenue par des murs de soutènement en béton moulé d'aspect brut. Une plantation de quelques arbres et arbustes a initié le démarrage de la friche.
Sa forme, celle d'une l'île, figure qui évoque le refuge et l'isolement ; et son nom, Derborence, une forêt suisse inaccessible, annoncent un projet symbolique et manifeste.

Ce parc est situé dans un contexte urbain excessivement maîtrisé. Gilles Clément voulait travailler sur la confrontation entre deux notions antagonistes contenu dans la désignation de ce parc urbain : la nature et la ville. La ville est organisée alors que la nature est spontanée. Hors, la nature en ville (sous la forme de parcs, squares…) est soumise à cette nécessite d'ordre. Derborence est une compensation au projet Euralille de Rem Koolhaas – projet dans lequel elle s'inscrit – qui structure le territoire et ses flux en laissant peu de place à l'indétermination. Cette île est d'une certaine manière le dernier survivant du Tiers Paysage préexistant sur le site : des territoires vacants, inaccessibles, disqualifiés, sillonnés par les infrastructures ferroviaires et routières.
Ce projet de Gilles Clément soulève des réflexions qui vont bien au-delà du paysagisme ou de l'architecture, et interroge l'essence même du fonctionnement de la société et de la ville contemporaine. Selon l'architecte François Andrieux, Derborence questionne par opposition trois aspects de la ville contemporaine : accessibilité/inaccessibilité, productif/improductif, défini/indéfini.

1

2

1. Photo de l'île Derborence, juin 2009
La forêt s'est effectivement constituée en totale autarcie.
Wikipedia, photographe inconnu

2. «Forêt» de la Bibliothèque Nationale de France, Paris 13ème, 2007
Cet espace végétal symboliquement inaccessible est devenue une petite réserve écologique.
photographie Bernard Viret

« **L'accessibilité est aujourd'hui un droit** comme la mobilité est un impératif. **L'inaccessibilité de Derborence est totale**, puisque la vue même, qui dominait notre rapport classique au jardin, nous est interdite. [...] A nos yeux de citadins, **un espace improductif par destination est insoutenable**. Il y a **quelque chose d'irrémédiablement gratuit dans Derborence qui échappe à l'économie globale de la ville**. Depuis la visée hygiéniste des parcs haussmanniens, nous sommes habitués à une rentabilité de ces espaces dits « verts ». [...] Nous avons un rapport paradoxal à l'indéfini que Derborence exacerbe particulièrement. **Son développement se réalisera hors de tout contrôle humain.** Hormis la plantation originelle, notre seule action sur cette forêt se résumera à la pollution que nous produisons. »

Gilles Clément

dans *Gilles Clément : neuf jardins approche du jardin planétaire,* Arles: Actes Sud, 2008, p.12

Derborence constitue un négatif de la ville contemporaine. Ainsi il est possible de la rapprocher du concept d'hétérotopie (étymologiquement le « lieu autre ») développé par Michel Foucault. Les hétérotopies sont « des lieux réels, des lieux effectifs, des lieux qui sont dessinés dans l'institution même de la société, et qui sont des sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles les emplacements réels, tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture, sont à la fois représentés, contestés et inversés, des sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables »[9.]

En tant que lieu *intouché* et *intouchable*, « **tenu hors du pouvoir »** [10], Derborence est un projet manifeste. Il ne répond délibérément pas aux attentes d'un espace public et va à l'encontre des « lois coercitives de l'urbanisme géré par les politiques, les bureaux d'étude et les architectes »[11].

L'île n'a pas été bien accueillie par les maîtres d'ouvrage, longtemps sceptiques – Certains riverains n'ont pas compris la présence d'une friche sous leurs fenêtres. Le maire de Lille a qualifié l'île de « pollution visuelle »[12] et en a envisagée la suppression. Il semble que le projet soit mieux vécu actuellement ; la renommé de l'île et la tendance écologique ont beaucoup participé à changer les regards. Précisons enfin que Gilles Clément avait connu la même difficulté à faire accepter une friche lors du projet du Parc André Citroën, à Paris au début des années 1990; et la "forêt" inaccessible voulue par Dominique Perrault comme centralité de la Bibliothèque Nationale de France reste encore mal comprise[13].

9 Foucault, Michel. «Des espaces autres » *Architecture, Mouvement, Continuité*, Octobre 1984

10 Keravel, id.

11 Stalker, id., p.11

12 Clément, Gilles, Jones, Louisa. *Une écologie humaniste*. Paris : Aubanel, 2006, p.145

13 Dominique Perrault

2.1.3 Les dangers des délaissés

Les difficultés rencontrées par un paysagiste de renom pour faire accepter une friche « policée » dans un parc montre bien la difficulté des acteurs de la ville à accepter le délaissé, malgré son formidable potentiel. En effet, l'absence de contrôle et l'indétermination sont souvent assimilés à un risque, un danger pour la ville, ce qui bloque les démarches de « laisser-faire ». Nous allons essayer de comprendre ce qui est reproché aux délaissés.

Dangerosité physique
Des usages parfois destructeurs et l'absence de contrôle de sécurité entrainent une dégradation progressive du bâti qui peut présenter des risques (effondrement du toit ou des murs, verrière instable, réseau électrique ou de gaz défectueux, produits toxiques…la liste est longue). La présence d'animaux sauvages, venimeux ou vecteurs de maladies, comme les rats ou les serpents, est mal vu.

Dangerosité sociale
Comme nous l'avons vu avec l'exemple de l'île Derborence, le fait d'adopter un fonctionnement différent de celui en cours dans la ville peut être perçu comme une contestation. De plus, comme tout espace caché et sans règle, les délaissés attirent des usagers marginaux voire illicites, des sociétés « parallèles » ou « underground », que la convenance et la loi réprouvent. On peut y trouver des stationnements improvisés, des grapheurs, des sans-abris, des toxicomanes, des clandestins, des délinquants, des criminels, des réseaux de prostitution…[14] Et bien qu'abriter soit une fonction « utile », elle n'est pas appréciée lorsqu'il s'agit d'actes répréhensibles.

Dangerosité sanitaire
Un terrain vague est souvent le démarrage d'une décharge improvisée. A cela s'ajoute les déchets produits par les usages internes et l'absence de nettoyage. Le lieu devient vite insalubre et attire, entre autres indésirés, la « bête noire » des espaces urbains : les rats. Apogée à quatre pattes de la décadence d'un lieu.[15]

Dangerosité foncière et financière
Dans les grandes villes la valeur que peuvent posséder ces terrains, tant financièrement que fonctionnellement, est très importante ; leurs propriétaires veulent pouvoir en disposer à tout moment. Il est donc souhaité que les usages informels ne durent pas. Souvent la destruction du bâtiment qui sert d'abri est un bon moyen de mettre fin aux squattes, même si cela va à l'encontre de la

14 Article paru dans *Le Parisien* du 04/03/91, Paris : « Couloir de verdure apprécié des riverains dans plusieurs arrondissements, la Petite Ceinture a dans le XXème arrondissement un aspect peu ragoutant (…). Résultat : passants et riverains les utilisent comme **décharge public, les rats prolifèrent, tandis que les parties souterraines abritent les toxicomanes et d'autres « activités » aussi peu avouables**. »

15 Id.

réutilisation du potentiel bâti du lieu (que nous développerons dans la partie suivante). Symboliquement, la reconquête des sols par la nature inquiète également car elle met à mal la volonté de maitrise du territoire par le sol artificiel et nos « certitudes figées : l'homme qui a gagné du terrain ne doit pas en céder»[16].

L'espace indéfini

Comme nous l'avions vu, la ville contemporaine est soumise à une régulation et une organisation fonctionnelle. De plus, selon Bergson nous aimons « prévoir, organiser, projeter. La forme même de notre entendement, qui oriente notre pensée vers une fin, un but, contient la nécessité de cet effort de prévision»[17]. L'indétermination et l'imprévisibilité des délaissés semblent donc être une ineptie. A la lecture de Tim Edensor, nous pouvons aller plus loin et adopter le point de vue des spéculateurs immobiliers et aménageurs, et considérer que tout espace peut devenir lucratif, en s'inscrivant dans une catégorie bien définie de lieu fonctionnel. Ainsi un espace sans fonction évidente peut être « considéré comme un lieu où rien ne se produit et où il n'y a rien, […] désespérément non fonctionnel. Ces espaces doivent [alors] être remplacés et remplis – transformés en lieu abstrait – pour effacer les signes de ce vide improductif et non fonctionnel. Ils sont souvent dénudés et nettoyés afin d'encourager la spéculation immobilière car le délabrement apparait comme une cicatrice dans ce paysage déplacé, qui doit être effacé et rempli par quelque chose de plus *utile* »[18].

Mise en quarantaine

Ces lieux jugés dangereux et néfastes inquiètent les pouvoirs publics qui ne souhaitent pas que ces *lieux autres* contaminent la ville *extérieure*. D'où l'installation de barrières, de clôtures, de fossés, permettant d'endiguer une éventuelle propagation de *l'incontrôlé* vers les espaces normés. Cette mise en quarantaine physique et symbolique ne favorise pas une perception positive du lieu et ne fait qu'accentuer la situation marginale en dissimulant d'avantage les activités qui s'y déroulent.

16 Rocca, id., p.21

17 Bergson, *La pensée et le mouvement*, 1934

18 Edensor, id., p.8-9, traduction personnelle, texte original : «The dynamic colonization of space by capital infers that all space has the potential to become lucrative, whether now or in the future. All space can be transformed from useless to prosperous and back again through investment and disinvestment. […] Accordingly, for those for whom space must have an evident function as productive or as property, such a purposive idea means that ruined space is understood as somewhere in which nothing happens and there is nothing. This kind of vision matches the concerns of property speculators. If spaces are conceived as disturbingly non-functional, they must be replaced and filled in - turned into abstract space - to remove these signs of unproductive and unfunctional blankness. Frequently, they are asset stripped and then cleared to encourage property speculation because dereliction appears as a scar on the landscape composed of matter out of place, which must be erased and then filled in with something more «useful."

Extraits de rapports officiels sur la Petite Ceinture :

Points positifs :

« **Des usages, plus ou moins spontanés, ont régulièrement lieu sur la Petite Ceinture**, drainant différentes populations : des clochards qui y trouvent un abri et une couverture dans les tunnels, aux promeneurs solitaires et riverains accompagnés de leurs chiens… **Cette dimension spontanée de l'usage de « l'Espace PC » est non négligeable, dans la mesure où elle exprime certainement des besoins que la ville ne satisfait pas**… » [1]

« La Ville de Paris et RFF ont exprimé leur volonté de bien prendre en compte les préoccupations environnementales, particulièrement dans les zones les plus habitées, afin de **ne pas dégrader la qualité de vie des riverains**. » [2]

« **Préservation du caractère champêtre et de la végétation spontanée** qui s'est développée, spécifique aux friches ferroviaires. **L'entretien de ce lieu favorisera l'enrichissement de la biodiversité**. »[2]

« La Petite Ceinture est **un élément majeur du maintient de la diversité biologique et d'un certain équilibre écologique à Paris** » [3]

« Sans entretient, la végétation de **la Petite Ceinture devient une véritable forêt**. Cet apport de verdure, typiquement parisienne, assure la présence exceptionnelle de végétation sauvage. » [4]

« Dans quelle mesure est-il possible de créer des « espaces de liberté » dans Paris, avec un développement spontané de la végétation et des usages ?»[5]

Points négatifs :

« Cependant, **l'absence d'entretien a pour conséquence d'augmenter la quantité de déchets de manière critique**. Si l'image positive de la Petite Ceinture n'est pas modifiée, **certains de ses aspects négatifs regardant la sécurité ou la propreté, sont accentués**. » [5]

« Il convient en effet de répondre à une demande importante d'ouverture au public de ces lieux insolites, aujourd'hui **sous-utilisés**, et de remédier par ailleurs à des difficultés certaines d'entretien. » [5]

« Néanmoins il faut dès aujourd'hui utiliser la Petite Ceinture et montrer qu'elle n'est pas abandonnée. »[6]

1 GEPC. *Petite Ceinture : le livre blanc.* Paris: GEPC, 1996, p.116

2 Mairie de Paris. *Protocole entre la Ville de Paris et Réseau Ferré de France concernant la Petite Ceinture.* Dossier de Presse, Paris: Mairie de Paris, 15 juin 2006

3 GEPC, id., p.52

4 GEPC, id., pp.136-137

5 Mairie de Paris, id.

6 GEPC, id., p.170

2.1.4 Petite Ceinture, des qualités insuffisantes

La Petite Ceinture est un exemple intéressant de délaissé utile qui a du mal à être accepté. Nous avons vu précédemment qu'elle constitue une richesse écologique inédite et offre un refuge à de multiples usages. De nombreux rapports officiels reconnaissent et encouragent cette richesse ; toutefois ces mêmes rapports ne semblent pas se satisfaire de cet état de réserve naturelle officieusement utilisées (voir extraits de rapports officiels, page ci-contre). Les avantages de la Petite Ceinture y sont mis en avant : « diversité biologique », « qualité de vie des riverains », compensation de certaines carences de la ville. Mais il ressort également que ces bilans positifs sont souvent atténués en présentant la Petite Ceinture comme malgré tout « abandonnée » ou « sous-utilisés ». Cela révèle que les pouvoirs publics ont des difficultés à considérer la réserve naturelle comme une fonction urbaine suffisamment importante pour faire l'objet d'une conservation et d'un entretien.

L'existant, une réalité en évolution
Il existe de nombreux projets de reconversion : réseau de transport en commun, transformation en rues, bureaux ou logements, organisation d'événements culturels… Mais tous ces projets risquent de perturber profondément l'écosystème rare qui s'est développé.
Le projet le plus probable est le partage du tracé entre promenade, « sentiers découvertes », jardins partagés et espaces protégés. Des opérations similaires ont eu lieu : à Paris, sur l'ancienne voie de chemin de fer Bastille –Saint Mandé, rebaptisée Promenade Plantée, dans le 12ème arrondissement ; et à New York où un ancien tronçon de chemin de fer aérien, High Line, est en cours de reconversion pour devenir une promenade ponctuée d'activités. Dans les deux cas, il s'agit de tronçons relativement courts (quelques kilomètres) et en viaduc totalement (New York) ou en partie (Paris). L'étroitesse et l'absence de pleine terre auraient naturellement limité le développement de grands arbres et d'une végétation abondante. Une transformation en promenade et des interventions paysagères lourdes ne pénalisent pas ces écosystèmes communs.

Au contraire, la Petite Ceinture offre une surface d'environ 50 hectares (soit 4% des 1250 hectares d'espaces verts, publics et privés, de Paris[19]) majoritairement en pleine terre, et s'étendant sur plus de 20 kilomètres ; traversant donc des microclimats variés. Ainsi la Petite Ceinture bénéficiait de singularités favorables au développement spontané d'un espace vert important et atypique. Et bien que durant la période d'exploitation ferroviaire, la nature présente avait un intérêt limité ; depuis l'abandon il y a près de 20 ans, l'écosystème s'est considérablement développé et complexifié. Il est vrai que la végétation pourrait être entretenue afin de favoriser son développement[20] car même si le site est fermé au public, il n'en reste pas moins visible depuis de nombreux immeubles et rues attenants.

19 Mairie de Paris

20 *La Petite Ceinture du 16ème arrondissement*, brochure éditée par la Mairie de Paris

1

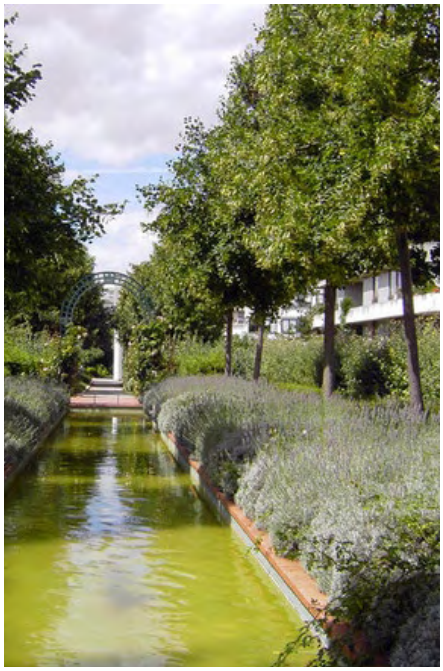
2

3

4

1. Ligne de Chemin de fer de Bastille vers 1970
Une végétation de friche s'est développée à côté des voies, sur le viaduc de l'avenue Daumesnil.
photographie Didier Duforest

2. La Promenade Plantée, 2007
37 ans plutard, la ligne de Chemin de fer de Bastille est devenue un aménagement paysagé.
photographie Bernard Viret

3. High Line, New York,1996
Une végétation de friche s'est développée sur cette voie de chemin de fer désaffectée.
photographie Joel Sternfeld

2. High Line, New York, 2009
La ligne est devenue une promenade paysagée.
photographie The High Line Project

De plus, bien que la Petite Ceinture soit fermée, il faut être conscient qu'elle est malgré tout fréquentée voire habitée ; l'installation de poubelles à proximité éviterait d'y trouver des détritus[21]. Mais des interventions lourdes, telles que la création d'une promenade, pourraient mettre en péril cet écosystème rare et fragile et la richesse qu'il représente.
Aisni, avant de commencer un projet, il faut comprendre l'évolution spontanée du lieu et réfléchir à une attitude et un processus adaptés à la réalité actuelle et imparfaite.

Pascal Payen Appenzeller, historien et président du G.E.P.C.[22], exprimait en 1994 son point de vue sur le devenir de cette "zone franche" et que *laisser-faire* était suffisant : « Le problème c'est de garder cet espace pour qu'il y ait des rats et des gens, en tous les cas pour que les pouvoirs n'y mettent pas leur nez, puisqu'on a la chance d'avoir quelque chose qui continue de vivre dans une espèce d'autonomie, d'autogestion sauvage. Et je voudrais défendre ça. **Voilà un lieu qui a l'air de ne plus évolué et d'être mort et qui justement est celui qui évolue**»[23].

21 Plusieurs Sdf qui habitent sur la Petite Ceinture m'ont dit qu'ils aimeraient avoir des poubelles pour nettoyer plus facilement leur « logement ».

22 Groupe d'Étude de la Petite Ceinture, équipe pluridisciplinaire commune à la Ville de Paris et à la SNCF

23 *Train spécial,* réalisé par François Godard et Bertrand Beuf, 1994.

1

2

3

4

1. Projet de maison d'été pour M. et Mme Wolfe, 1928
Documents réalisé par Schindler.
photographie David Leclerc

2. La maison Wolfe, 1996
La maison est déjà abandonnée mais conserve son apsect d'origine.
photographie David Leclerc

3. La maison Wolfe,1996
L'intérieur abandonné a conservé un peu de sa magie malgré le mauvais état.
photographie David Leclerc

4. Les restes de la maison Wolfe, 2001
La maison a été entièrement détruite, sans doute pour faire place à un nouveau projet.
photographe inconnu

2.1.5 Laisser disparaitre. Une possibilité ?

« L'architecture doit-elle toujours prétendre à l'éternité? Faut-il au contraire accepter la disparition et la mort de certains édifices?"
David Leclerc

dans *Danger zone : actes du colloque «aux lisières de la ville» de* Anne et Patrick Poirier, Paris: Yellow Now, 2002, p.30

Laisser-faire induit inévitablement la question de la disparition de l'architecture. Les usages inappropriés, l'absence d'entretien professionnel et la prolifération de la végétation usent le bâti. Faut-il détruire la ruine ou la laisser disparaitre sans intervenir ?

Dans un article consacré à la maison Wolfe de Schindler, construite près de Los Angeles en1928, l'architecte David Leclerc décrit ce qui reste de ce lieu aux multiples passés, à présent abandonné et disparaissant petit à petit. Selon lui, la fragilité de la maison et de sa trace soulève la question du temps en architecture et de la persistance de la mémoire au-delà du bâti : « Ces "fleurs architecturales", comme les avait joliment appelées l'architecte Harvey Hamilton Harris, questionnent l'architecture comme discipline qui aspire à la permanence, pour au contraire l'inclure dans le sort du commun des mortels. […] Vouloir effacer les traces du temps et lui redonner sa beauté de jeunesse, ne serait-ce pas la momifier, la tuer, à tout jamais? Une fleur n'est jamais éternelle. Pour ceux qui y sont passés et qui l'ont habitée, elle occupe déjà une place permanente dans la mémoire. Pour les autres, elle ne sera peut-être bientôt qu'une fable. »[24]
En 2002, alors que la maison Wolfe a été détruite, Leclerc revient sur cet article et étend sa réflexion à la fin de vie d'un bâtiment : « La question qui se pose à moi aujourd'hui est autre : fallait-il la détruire pour autant? Pourquoi notre époque ne peut-elle respecter ses ruines au même titre que ses monuments? Pourquoi faut-il détruire ou rénover à tout prix? Pourquoi ne pas donner à l'architecture le temps de vivre mais aussi de disparaître? »[25].

Laisser le bâtiment disparaître, donner du temps à la ruine semble impossible. Cela nécessite de sacrifier du temps, de l'argent. Marc Augé rappelle que la temporalité courte de la société empêche tout temps d'attente : «L'architecture contemporaine […] ne prétend pas à l'éternité d'un rêve de pierre, mais à un présent indéfiniment « substituable ». La durée de vie normale d'un immeuble peut être aujourd'hui estimée, calculée (comme celle d'une voiture), mais il est normalement prévu que, le moment venu, un autre s'y substitue. […] **La ville actuelle, c'est ainsi l'éternel présent**. […] Les ruines « ne sont plus concevables aujourd'hui, elles n'ont plus d'avenir, si l'on peut dire, puisque, précisément, les bâtiments ne sont pas faits pour vieillir.»[26]

24 Leclerc, David. «Les morsures du temps.» *L'architecture d'aujourd'hui*, octobre 1996, p.57

25 Leclerc, David dans, avec *Danger zone : actes du colloque «aux lisières de la ville», id.,* p.40

26 Augé, Marc. *Le temps en ruines.* Paris: Galilé. 2003, p. 90-91

2.2 *Faire-avec*, une transformation attentive

« Nous ne pouvons nous permettre de reconstruire notre environnement à chaque génération. […] Nous devons plutôt considérer les restes architecturaux du passé comme une vaste réserve d'énergie matérielle, humaine et culturelle. »
Vani Bahl, architecte indienne
Recycle Rather Rebuild, 26 août 2008

Nous venons de constater que les délaissés ont un rôle fondamental dans la ville contemporaine ; *laisser-faire* leur assure un développement cohérent. Mais si la ville actuelle vit dans un « éternel présent », nous pouvons opposer à cette attitude le besoin, tout aussi nécessaire, de répondre aux attentes d'autres usagers de la ville, aux besoins de densification et à la nécessité d'adaptation de l'existant. Les délaissés, espaces en devenir, constituent donc un potentiel. Si l'on considère qu'il n'existe pas de terrain vierge d'histoire ou de bâti, alors l'architecture est toujours un « acte de transformation » et jamais une création *ex nihilo*[1], il est toujours nécessaire de *faire-avec*.

1 Joffroy, Pascal. *La réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements.* Paris: Le Moniteur, 1999, p.18

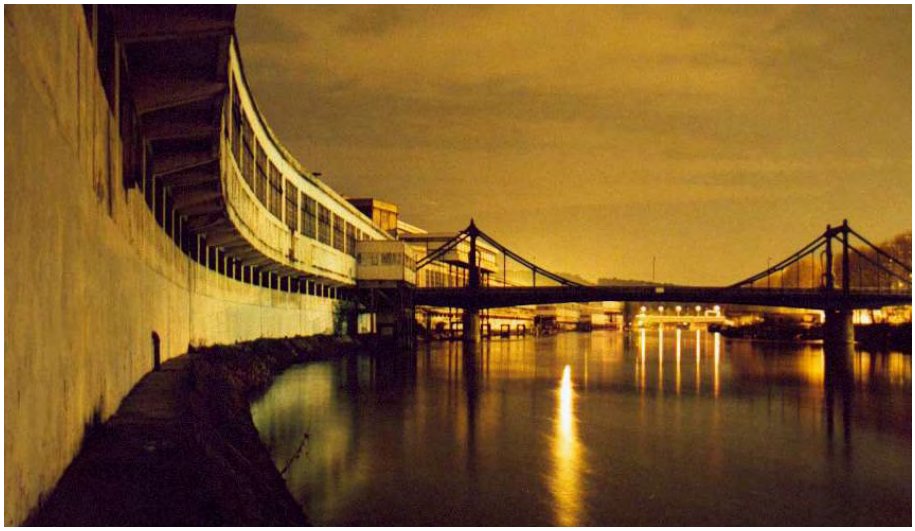

1

2

1. Usine Renault de l'île Seguin, Boulogne, 2004
Quelques jours avant le début de la démolition du site, la façade extérieure n'était pas en mauvais état et aurait.
www.urban-exploration.com

2. Usine Renault de l'île Seguin, Boulogne, 2003
Les structures intérieures semblaient également en bonne état, les espaces existants offraient un potentiel rare.
www.urban-exploration.com

2.2.1 L'attention à l'existant, une démarche contre la *tabula rasa*

Pascal Joffroy explique que bien souvent le cycle de vie des bâtiments est abordé de manière simpliste et manichéenne selon deux approches opposées. La première consistant à préserver à tout prix les bâtiments « marqués du sceau de l'Histoire » dans un état idéalisé, transformant « la ville en décor » ; la seconde démolissant et reconstruisant tout lieu non adapté. Il faut abandonner l'idée de scinder la ville entre « secteurs sauvegardés » et zones de liberté où toute destruction est possible. Une approche intermédiaire est possible. *Faire-avec* est une démarche active considérant la ville comme un ensemble homogène déjà constitué de réalités hétérogènes dont il convient de reconnaitre et de connaitre les qualités.

« Transformation et non pas destruction ou réhabilitation, car ici aussi **le regard porté est un préalable primordial**. Ces lieux constitués ne sont pas à rejeter en bloc : les dalles, les tours, les barres, objets urbains finis s'il en est, contiennent en eux-mêmes un potentiel, une énergie, qu'il s'agira de déchiffrer, et d'avoir le talent de révéler. […] L'acte de transformation suppose une continuité dans le temps, la permanence de certaines structures qui se pérennisent tout en accueillant d'autres formes, d'autres usages, et non pas la remise en cause et l'effacement total de ce qui a précédé. […] Enfin, à l'échelle des bâtiments eux-mêmes, le même regard peut s'exercer, qui considère que **ce qui a été fait précédemment contient une valeur en soi**, indépendamment de sa valeur patrimoniale supposée. […] **Le bâtiment [est] comme un récit, une narration qui aurait commencé bien avant eux [les architectes] et dont ils inventent la suite, à partir des chapitres déjà écrits, en se réservant toutefois le droit d'en réorienter l'histoire, mais sans en présager la fin.** »[2]

En 1999, l'architecte Jacques Lucan exprimait son avis sur l'avenir de l'île Seguin, ancienne usine Renaud abandonnée en 1992 et dont le potentiel construit n'était aucunement considéré. Jacques Lucan souhaitait attirer l'attention sur l'importance de l'existant en architecture : « [Ce qui est en jeu sur l'Ile Seguin c'est] de considérer qu'il est temps d'en finir avec la logique de la rupture radicale, c'est à dire qu'**il est réellement temps de savoir commencer un projet d'architecture ou d'urbanisme sans supposer la table rase, sans supposer un « nettoyage » du site !** […] A l'île Seguin, il faut donc faire avec, concevoir un ou des projets avec ce qui existe, en sachant bien – car personne n'est idiot – que l'objectif n'est pas d'embaumer l'île. »[3]

Il ressort des processus proposés par les architectes Gilles Davoine et Jacques Lucan que la réutilisation de l'existant relève avant tout du regard porté préalablement sur le lieu à transformer. Celui-ci ne doit pas être vu comme un obstacle à effacer mais comme un présupposé, le point de départ du projet. Il est nécessaire d'évaluer et d'exacerber le potentiel présent et pour ce faire il faut établir un diagnostic.

2 Gilles Davoine, «Un déplacement du regard,» *AMC*, décembre-janvier 2000-2001: 98-101.

3 Lucan, Jacques. «En finir avec les ruptures.» *AMC*, juin-juillet 1999, p.56

2.2.2 Le diagnostic, la compréhension de l'existant au service de la transformation

«Nous abordons un nouveau seuil : après le temps de l'accumulation urbaine, **voici venir l'ère de la transformation** : celle de l'héritage qu'il faut gérer, de **la réalité qu'il faut accepter**, et de l'accumulation de valeurs qui fabrique la ville. Il n'est plus possible d'aménager le territoire au nom du progrès tout-puissant et de s'étendre sur des terrains décrétés vides ou rendus tels au nom de la « table rase ». Il faut admettre aujourd'hui l'impureté et l'hétérogénéité de nos acquis issus à la fois de la ville historique et de la ville moderne. **Apprendre à réparer et à valoriser le paysage urbain constitué devient un thème majeur.** »

Pascal Joffroy
La réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements

Afin de lutter contre l'obsolescence matérielle et fonctionnelle et « lorsque le bâtiment ne répond plus aux exigences des occupants présents ou futurs »[4], il est nécessaire d'intervenir. Toute intervention est précédée d'un diagnostic qui est chargé de révéler l'état du lieu, et de déterminer son aptitude à l'usage. C'est un descriptif précis de l'existant basé sur de nombreuses caractéristiques : structurelles, techniques, sociales, architecturales, urbaines, environnementales, économiques, juridiques, fonctionnelles, historiques, symboliques et esthétiques. Ce bilan permet ensuite de déterminer les éléments à préserver ; ils peuvent être de l'ordre du patrimoine (architectural, foncier, culturel, financier, social) ou de la matière première (matériaux, énergie, eau, espace). Diagnostiquer « c'est ausculter avec le souci de faire revivre »[5]. Ce bilan permet de préparer la transformation d'un lieu et donc son devenir.

Maintenir la présence physique, un impératif

Maintenir ou consolider l'aptitude à l'usage[6] est la première nécessité. Elle consiste à s'assurer que la construction peut accueillir des occupants dans des conditions jugées correctes. De plus, elle ne doit pas présenter de risques pour les usagers ou la ville. Il convient de vérifier l'intégrité du bâti c'est-à-dire la résistance de la construction face à son usage et à son environnement (résistance mécanique, stabilité). La santé et la sécurité des occupants doivent être assurées (sécurité incendie, sécurité d'utilisation, produits sains, installations sanitaires conformes), ainsi que leur confort (isolation acoustique et thermique).

4 Brindel-Beth, Sophie et Maisonneuve, Patrick. *Le bâti brique.* EDF, 1993, p. 11

5 Id., p.40

6 Id., p.12

L'analyse de l'état physique du bâti permet de définir l'ampleur de l'intervention et donc la pertinence de la réutilisation. Il faut préserver mais il faut également être lucide et savoir détruire un bâtiment en trop mauvais état, « l'acharnement thérapeutique » est à proscrire.

Adapter les usages, le renouveau du délaissé

Lors de la transformation d'un délaissé, il faut maintenir le bâti dans un état stable, mais il faut surtout lui trouver un usage (bien que nous venons de voir que les délaissés ont déjà des usages informels). Le diagnostic permet de comprendre les caractéristiques initiales du lieu et l'état présent qui nous est parvenu. Mais il ne se limite pas à des aspects techniques, il s'étend « à un champ d'études plus vaste que les pathologies et les dysfonctionnements du bâtiment : il examine l'évolution des attentes, et analyses les potentiels et les limites du bâti, pour lui-même et dans son contexte »[7].

Selon l'architecte Philippe Prost, auteur de la transformation de la cartoucherie de Bourg-le-Valence, pour bien comprendre le potentiel d'un bâtiment « il faudrait avoir la capacité de s'imprégner des lieux, de les vivre à divers moments de la journée et de l'année, afin de détecter ce à quoi ils peuvent le plus naturellement servir aujourd'hui»[8]. En effet, il est aisé de mesurer des caractéristiques physiques : résistance structurelle, dimensions, ensoleillement, déperditions, éclairage… Mais il est beaucoup plus difficile de comprendre les aspects non mesurables qui dépendent de l'atmosphère produite par le lieu : « La manière dont la lumière entre dans l'édifice, ses qualités acoustiques, et ses propriétés spatiales »[9].

Ainsi « il s'agit de tirer du potentiel et des qualités du bâtiment l'usage qui lui conviendra le mieux […] en fonction non pas d'un édifice idéalisé, mais bien de **celui qui nous est parvenu** »[10]. L'usage le plus approprié n'est pas nécessairement l'usage initial, car le temps modifie la construction, son environnement, les normes et les attentes qui la régissent. L'usage adéquat est donc un compromis entre une réalité antérieure modifiée par le temps, un besoin actuel à satisfaire et un devenir à anticiper.

7 Joffroy, id., p.21

8 Entretien de Philippe Prost par Jean-François Cabestan dans, «Réhabilitation de la cartoucherie - Bourg-les-Valence.» *AMC*, septembre 2009, pp.81-83 ; La manufacture de textile de Bourg-les-Valence construite en 1850, délaissée puis protégée au titre des Monuments historiques, a été transformée, de 2004 à 2008, en pôle d'excellence dédié aux films d'animation (« La Cour des images ») par l'architecte Philippe Prost. 6400m² de Shob, 4000m² d'espaces extérieurs pour 8,5 millions d'euros (source : Philippe Prost).

9 Id.

10 Id.

1

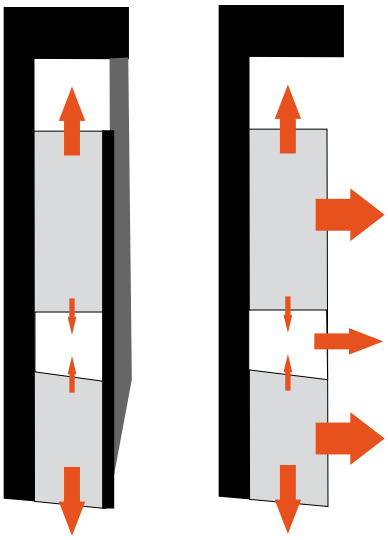

2

3

1. 1, rue de Turenne, 1998
Le pignon décrépi, derrière lequel les logements semble coincés, dévalorise l'espace public.
photographie Chartier-Corbasson

2. Plans schématiques, avant/après
Les appartements étaient en couloir avec peu de vue ; la transformation a permi d'ouvrir une nouvelle façade.
document Bernard Viret

3. 1, rue de Turenne, 2009
La nouvelle façade transforme considérablement l'espace urbain.
photographie Bernard Viret

S'adapter aux usagers, la continuité d'un lieu en activité

« Il y a bien sûr la mémoire que l'on garde d'un lieu, d'un bâtiment, d'un espace. Mais n'y-a-t-il pas aussi celle que l'architecture garde de nous? Cette dernière suggérerait que l'architecture peut être sujet à part entière, et donc peut se constituer une mémoire propre. Habiter laisse des traces et ces traces deviennent parfois indissociables du lieu qui les a inspirées, provoquées, ou simplement subies. Peut-on distinguer si facilement l'œuvre construite des vies qui l'ont habitée, des mythes et des légendes qui l'ont parcouru? **Peut-on effacer le contenu sans altérer la forme?**» [11]

Lorsque la transformation intervient sur un lieu (légalement) occupée le facteur humain est prédominant. Les usagers sont indissociables du lieu qu'ils occupent. Ils sont le cœur même de toute transformation. Il est donc nécessaire d'adapter la construction à leurs attentes et aux usages, dans le but de maintenir la vie qui l'anime. Rendre les bâtiments habitables « c'est actualiser et améliorer les façons de les « habiter » au sens physique, psychologique et social du terme »[12]. La présence d'utilisateurs facilite la compréhension de l'existant et permet de définir précisément les attentes.

Pour le projet de la Tour Bois-le-Prêtre[13] à Paris, les architectes Lacaton & Vassal expliquent que leur démarche procède du « « respect du déjà-là », incluant à la fois le bâti mais aussi les habitants qui sont une source inestimable de renseignements pour comprendre le lieu dans le but de l'améliorer»[14].

Immeuble pignon 1, rue de Turenne, Paris 4ème [15]
Le projet des architectes Chartier et Corbasson pour la réhabilitation d'un immeuble d'angle rue de Turenne à Paris, est un exemple intéressant de transformation, alliant suggestions des habitants et attention particulière à l'environnement direct. La quintessence du projet n'est pas la norme mais l'usage. Cet immeuble du « Paris historique » offrait un confort de vie très limité : il s'agissait d'un des derniers logements du 4ème arrondissement déclarés insalubres, la structure et les enduits étaient en mauvais état et les logements très étroits (5 m) écrasés entre deux murs pignons n'offraient que peu d'ouvertures.

11 David Leclerc dans, *Danger zone : actes du colloque «aux lisières de la ville»,* p.28

12 Joffroy, id., p. 5

13 Transformation de la tour réalisée par Raymond Lopez en 1959-60 ; projet de Frédéric Druot Architecture, Lacaton & Vassal Architectes, 5 boulevard Bois-le-Prêtre (Paris 17ème), 2005-2010, réalisé pour Paris-Habitat (OPAC de Paris), 11 000m² (8 000 m² existants + 3 000 m² créés), 11 000 000€ HT (valeur 2008). (source : Lacaton & Vassal)

14 Rambert, Francis. *Vers de nouveaux logements sociaux.* Milan: Silvana Editoriale, 2009, p.54

15 Transformation d'un immeuble d'habitations, 1 rue de Turenne, Paris 4ème ; projet de Chartier-Corbasson, 2003-2009, réalisé pour SIEMP ; programme : 7 logements PLUS et 4 PLAI ; 900m² shon répartis en 11 logements et un local d'activité de plus de 100m² ; 2 100 000€ HT (valeur en 2007) (source : Chartier – Corbasson)

Une intervention lourde étant nécessaire, les architectes ont décidé de ne pas se cantonner à une « mise au propre » mais de réorganiser en profondeur le fonctionnement de l'immeuble. En suivant les intuitions « éclairées » des habitants et en adoptant un regard global sur la ville, les architectes ont décidé d'utiliser l'étroit terrain (2m au plus large) qui borde l'immeuble sur la rue de Turenne et qui était inutilisé (sauf pour y jeter des ordures) depuis de nombreuses années en raison de sa surface insuffisante. L'appropriation légale de ce terrain a permis d'ouvrir le mur pignon de la rue de Turenne, qui était jusqu'alors aveugle et décrépi. Cette nouvelle façade a radicalement modifié la qualité des logements, qui disposent de 3 orientations et de balcons ; elle a également redynamisé visuellement et fonctionnellement le carrefour en remplaçant le mur pignon délabré par une façade architecturée et un commerce en rez-de-chaussé. Enfin, la publicité positive générée par cette transformation et le confort urbain apporté changent considérablement la perception du lieu, ce qui est bénéfique pour les habitants.

La transformation d'un lieu « offre à un bâtiment ou un site l'opportunité d'un deuxième passage de la création, qui se nourrit de l'expérience acquise »[16]. Elle permet une lecture « après coup » révélant les « écarts entre les usages projetés et l'occupation effective »[17].
Le temps de vie qui s'est écoulé depuis la construction a été à la fois destructeur et révélateur, constituant ainsi un précieux outil de (re)conception.

16 Joffroy, id., p.18

17 Joffroy, id., p.23

2.2.3 Le temps de l'anticipation

« Le temps est ce qui empêche que tout soit donné tout d'un coup. Il retarde, ou plutôt il est retardement. Il doit donc être élaboration.»
Henri Bergson, philisophe

«Le possible et le réel», *La pensée et le mouvement*, 1934

La transformation nécessite un temps de diagnostic, un temps de réflexion et un temps d'intervention. Pendant cette durée, parfois très longue, le lieu court le risque de perdre son usage ou de se dégrader. La solution de Lacaton et Vassal pour la transformation de la tour Bois-le-Prêtre, consistait à intervenir alors que le bâtiment était en activité. Une façade épaisse améliorant le confort thermique et spatial, a été ajouté devant la tour existante, alors que les occupants y habitaient ; outre le montage en extérieur de la structure sèche, les travaux de raccords n'ont nécessité qu'une journée de dérangement dans chaque appartement[18].
Dans cette démarche, le temps de vie d'un bâtiment n'est pas considéré comme un temps passif mais comme un temps de projet. Ainsi la transformation est réalisée alors que le bâtiment est occupé. Le potentiel, l'activité et donc la dynamique du lieu et de son environnement sont conservés voire améliorés. La transformation tend à préserver une continuité par l'adaptation.
Hors l'architecture est bien souvent un processus ponctuel (par exemple, après sa construction le bâtiment est abandonné à ses utilisateurs, jusqu'à une réhabilitation trente ans plus tard ou une destruction).
Il y a là un paradoxe : Comment une succession d'actions ponctuelles pourraient-elles assurer une continuité ? Ce qui nous amène à interroger le processus de construction : L'architecture pourrait-elle être envisagée comme un processus continu, prenant la forme d'un diagnostic en temps réel permettant une adaptation rapide aux attentes actuelles et une anticipation des nécessités à venir ? Pourrait-on suivre l'évolution d'un bâtiment comme le médecin suit son patient ?

18 Rambert, id. ; Lacaton & Vassal

Temps . Regard

Il apparait évident que les délaissés ne sont pas abandonnés. Ils assurent des fonctions essentielles dans la ville. Ils sont bien souvent peu accessibles et ignorés, et servent donc de refuges tant pour la faune et la flore que pour les activités marginales. Ils assurent des usagers souvent insatisfaits par les équipements conventionnels. De plus, parce qu'ils sont l'inversion de la ville structurée, fonctionnelle et accessible, ils offrent une alternative urbaine, et participent de ce fait au développement de la diversité biologique et sociale.
Le délaissé est un temps d'attente, une pause dans la ville en mouvement, une jachère urbaine qui favorise la régénération.
Toutefois, ces espaces sont délaissés par les pouvoirs publics qui considèrent leur liberté et leur spontanéité comme une incapacité de contrôle et donc un risque pour la société. Ils sont perçus comme des lieux dangereux, insalubres et improductifs qu'il serait nécessaire d'ouvrir et de structurer.
Face à la présence des délaissés, deux attitudes sont possibles : *laisser-faire* et *faire-avec*. *Laisser-faire* consiste à ne pas intervenir dans les lieux abandonnés, mis à part notre incidence passive. Pour cela il est nécessaire de reconnaitre la richesse et l'utilité du délaissé, autrement dit de reconnaitre le temps comme un processus créateur de diversité et d'avenir. Il est également possible de *faire-avec,* c'est à dire de considérer le délaissé comme un potentiel préexistant qui constitue la base du projet, la réalité avec laquelle il faut composer. Pour cela il est nécessaire de diagnostiquer cet existant afin d'en découvrir les qualités et d'en déduire les usages les plus adaptés. Cette attention à l'existant peut s'étendre à l'architecture non délaissée, dans le but de pérenniser l'activité et d'anticiper les besoins futurs.
Laisser-faire et *faire-avec*, c'est en tout cas reconnaitre que le regard et le temps sont essentiels.
Au travers des délaissé nous évoquions la ruine, c'est-à-dire un processus de destruction. Même si *ce qui n'est plus* nous rappelle que le temps a effectivement une action altérante sur les constructions, il ressort de notre étude que la ruine est davantage un processus révélateur et créateur, propice au développement d'une richesse spontanée, qu'il est possible de confier au temps, ou de sublimer.
De plus, toute approche positive du délaissé, et par extension de l'obsolescence, nécessite un regard attentif aux qualités présentes ; la ruine soulève alors la question du *comment voir*. Une architecture soucieuse de limiter ses déchets est une architecture continue, comme l'action du temps, cherchant à révéler le potentiel de chaque chose, grâce à une attention particulière à l'existant et aux évolutions ; afin de satisfaire les besoins en temps réel. Attendre que les problèmes s'accumulent peut conduire à un point de non retour où le potentiel du lieu, tant construit que social, ne serait plus utilisable, entrainant ainsi sa mise au rebus en tant que déchet.
Il apparait que dans un souci d'économies et de pérennisation raisonnée, l'avenir des délaissés, de la ruine, et plus généralement de l'architecture, est fondamentalement lié au temps et au regard.

Bibliographie

Ouvrages

Andrieux, François. «Nature urbaine, paysage public, Le parc Henri-Matisse à Eurallile.» *Les carnets du paysage*, automne/hiver 1999: 6-19.

Augé, Marc. *Le temps en ruines.* Paris: Galilé, 2003.

Bachelard, Gaston. *La poétique de l'espace.* puf, 1957.

Bergson, Henri. *L'énergie spirituelle.* Paris: F. Alcan, 1920.

Brouws, Jeff et Fox, William L.. *Approaching nowhere* . New York: W.W. Norton and Company , 2006.

Cabestan, Jean-François. «Réhabilitation de la cartoucherie - Bourg-les-Valence.» *AMC*, septembre 2009: 81-89.

Charrier, Julien. "Bourg-les-Valence La cour des images." AMC, février 2008: 16-18.

Choay, Françoise. *L'allégorie du patrimoine.* Paris: Le Seuil, 1992.

Clavel, Sylvie. *Paris et ses expositions universelles - architecture, 1855-1937.* Editions du patrimoine, 2008.

Clément, Gilles. *Manifeste du Tiers paysage*. Paris: Editions Sujet/objet, 2004.

Colin Rowe, Fred Koetter. *Collage City.* 2ème édition française. Infolio, 2002.

Connor, J.E. *London's disused underground station.* Capital Transport Publishing, 1999.

Cowie, Jefferson R., Joseph Heathcott, et Barry Bluest. *Beyond the Ruins: The Meanings of Deindustrialization.* Cornell University Press, 2003.

Davoine, Gilles. «Un déplacement du regard.» *AMC*, décembre-janvier 2000-2001: 98-101

Doron, Gil M. «The Dead Zone & the Architecture of Transgression.» *Archis* avril 2000: 48-57.

Edensor, Tim. *Industrial Ruins: Space, Aesthetics and Materiality*. Londres: Berg Publishers, 2005.

Eveno, Claude, et Olivier Rolin. «Mes ruines.» *Monumental*, 2001: 92-109.

Forero-Mendoza, Sabine. *Le temps des ruines: l'éveil de la conscience historique à la Renaissance.* Editions Champ Vallon, 2002.

Foucault, Michel. «Des espaces autres (Conférence au Cerle d'études architecturales, 14 mars 1967).» *Architecture, Mouvement, Continuité*, Octobre 1984: 46-49.

Foucault, Michel. *Les Hétérotopies - Le Corps Utopique.* Paris: Editions Lignes, 2009.

Fournier, Edouard. *Paris démoli.* Édité par Auguste Aubry. Paris, 1855 (deuxième édition).

Fournier, Eric. *Paris en ruines - Du Paris haussmannien au Paris communard.* Paris: Editions Imago, 2008.

Fritzsche, Peter. *'Ruins' in Stranded in The Present: Modern Times and the Melancholy of History.* Harvard: Harvard University Press, 2004.

GEPC. *Petite Ceinture : le livre blanc.* Paris: GEPC, 1996.

Giedion, Siegfried. *Espace, temps, architecture.* 1er édition française de 1968. Paris: Editions Denoël, 2004.

Ginsberg, Robert. *The aesthetics of Ruins.* Amsterdam: Rodopi, 2004.

Henrard, Roger, et Yann Artus-Bertrand. *Paris d'hier et d'aujourd'hui.* Paris: Editions du chêne, 1994.

Hladik, Murielle. «Une architecture de "l'impermanence".» *L'architecture d'aujourd'hui*, janvier-février 2002: 76-81.

Hladik, Murielle. *Traces et fragments dans l'esthétique japonaise.* Editions Mardaga, 2008.

Huyssen, Andreas. «Nostalgia for Ruins.» *Grey Room*, printemps 2006: 6-21.

Jackson, John Brinckerhoff. *The Necessity for Ruins, and Other Topics.* Amherst: University of Massachusetts Press, 1980.

Jenger, Jean. *Orsay De la gare au musée.* Paris: Editions de la Réunion des musées nationaux, 2006 (première édition 1986).

Joffroy, Pascal. *La réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements.* Paris: Le Moniteur, 1999.

Junod, Philippe. «Ruines anticipées ou l'histoire au futur antérieur.» Dans *L'homme face à son histoire : cours général public 1982-1983 / Université de Lausanne*, 23-47. Lausanne: Payot, 1983.

Krase, Andreas. *Paris, Eugène Atget*. Taschen , 2008.

Lacroix, Sophie, et Éliane Escoubas. *Ce que nous disent les ruines: la fonction critique des ruines.* Editions L'Harmattan, 2007.

Leclerc, David. «Les morsures du temps.» *L'architecture d'aujourd'hui*, octobre 1996: 57.

Lucan, Jacques. «En finir avec les ruptures.» *AMC*, juin-juillet 1999: 56-59.

Lyon, Dominique (sous la direction de). *Si on habitait le patrimoine.* Paris: Pavillon de l'Arsennal, 2006.

Macaulay, Rose. *The pleasure of Ruins.* 3e éditions, édition originale de 1953. Londres: Thames & Hudson, 1977.

Mairie de Paris. *Protocole entre la Ville de Paris et Réseau Ferré de France concernant la Petite Ceinture.* Dossier de Presse, Paris: Mairie de Paris, 15 juin 2006.

Maisonneuve, Patrick, et Sophie Brindel-Beth. *Le bâti brique.* EDF, 1993.

Makarius, Michel. *Ruines.* Paris: Flammarion, 2004.

M. Jules. «Abandoned theme parks.» *Mark,* décembre-janvier 2008-2009: 157-163.

net.it - A snapshot of contemporary architecture, design and photography in Italy. Rome: G. Pino Scaglione, 2005.

Nouvel, Jean. «Boulogne assassine Billancourt.» *Le Monde*, 6 mars 1999.

Pargade, Jean Philipe. *Mutation Une ambassade à Varsovie.* AAM éditions, 2005.

Patrik, Linda E. *The aesthetics Experience of Ruins.* Husserl Studies 3, 1986.

Picon, Antoine. «Anxious Landscapes : Fron the Ruin to Rust (traduction de Karen Bates, texte original "De la ruine à la rouille, les paysages de l'angoisse").» *Grey Room*, 2000: 64-83.

Poirier, Anne, et Patrick. *Anne et Patrick Poirier.* Milan: Electra, 1994.

Poirier, Anne, et Patrick, avec les interventions de Marc Augé, Jean-Loup Gourdon, David Leclerc, Christophe Le Gac. *Danger zone : actes du colloque «aux lisières de la ville».* Paris: Yellow Now, 2002.

Quesney, Daniel. *Retour à Paris, Les mêmes lieux photographiés d'un sicèle à l'autre.* Paris: Parigramme, 2005.

Rahm, Philippe. «Sous les pavés, l'herbe un manifeste.» *Architecture d'aujourd'hui*, juin 1998: 98-107.

Rambert, Francis. «Polémique à Billancourt Les grasses miettes du croissant.» *D'architectures*, avril 1999: 15-18.

Rambert, Francis. *Vers de nouveaux logements sociaux.* Milan: Silvana Editoriale, 2009.

Réda, Jacques. *Les Ruines de Paris.* Paris: Gallimard, 1977.

Renard, Vincent. *Ile Seguin Histoire (inachevée) d'une longue gestation.* CNRS - Ecole Polytechnique, 2001.

Rensburgh, Henk van. *Abandoned Places.* Lannoo, 2007.

Rocca, Alessandro (sous la direction de). *Gilles Clément : neuf jardins approche du jardin planétaire.* Arles: Actes Sud, 2008.

Roth, Michael, Claire Lyons, et Charles Merewether. *Irresistible Decay: Ruins Reclaimed.* Getty Research Institute, 1998.

Skrdla, Harry. *Ghostly ruins - America's forgotten architecture.* New York: Princeton architectural press, 2008.

Stalker. *Attraverso i territori attuali / A travers les territoires actuels.* Jean-Michel Place éditions, 2000.

Talling, Paul. *Derelict London.* Random House Books, 2008.

Texier, Simon. *Paris Contemporain* . Paris: Parigramme, 2005.

Trigg, Dylan. *The Aesthetics of Decay: Nothingness, Nostalgia, And the Absence of Reason (New Studies in Aesthetics).* Peter Lang Publishing, 2006.

Vergara, Camilo José. *American ruins.* New York: The Monacelli Press, 1999.

Woodward, Christopher. *In Ruins: A Journey Through History, Art, and Literature.* London: Vintage, 2003.

Zuffi, Stefano. *Petite encyclopédie de peinture.* Paris: Editions Solar, 2004.

...et de multiple dictionnaires et encyclopédies.

Documents audiovisuels

Les nouveaux voyageurs de la Petite Ceinture. Réalisé par Jacques D. Baker Produit par France 3 – Ile de France.1997.

Life after people. Produit par la chaîne History. 2008

Page 3 Spectacles - Renaud / Barrault d'un château à l'autre. Réalisé par France 3 - Ile de France. Emission du 27/12/1980. (ina.fr)

Paris 6 - Les artistes et la Ville de Paris. Réalisé par France 3 Paris. Emission du 01/04/1996. (ina.fr)

***Petite Ceinture Petite Campagne*. Réalisé par François Godard. Produit par Les Films du Rond Point. 1996.**

Samedi Soir - Jean Louis Barrault sur le théâtre d'Orsay. Réalisé par Antenne 2. Emission du 25/05/1974. (ina.fr)

Train spécial. Réalisé par François Godard et Bertrand Beuf. Produit par Mémoire et vision. 1994.

Trois première – Le Frigo : cité des artistes menacée. Réalisé par France 3 Paris. Emission du 02/10/1989. (ina.fr)

Documents issus d'Internet et sites internet

Keravel, Sonia. «La participation du public au projet de paysage». *www.projetsdepaysage.fr.* 14 décembre 2008. http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_participation_du_public_au_projet_de_paysage (accès le 4 octobre 2009)

Lyons, Claire, et Charles Merewether. «Irresistible Decay (Research at the Getty).» *The Getty.* http://www.getty.edu/research/conducting_research/digitized_collections/virtual/id/ (accès le 21 juin 2009).

«Ruine.» *Wikipédia.* 9 mai 2009. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ruine (accès le 13 juin 2009).

«Ruins.» *Wikipédia.* 29 mai 2009. http://en.wikipedia.org/wiki/Ruins (accès le 13 juin 2009).

www.abandoned-places.com

www.forbidden-places.net

www.friched.net

www.histoire-image.org

www.lost.co.ua

www.parifuni.over-blog.com

www.pariperdu.blogg.org

www.paris.fr

www.residues.net

www.urban-exploration.com

www.weburbanist.com

...